

Prévision du nombre d'agriculteurs «professionnels» en 2015

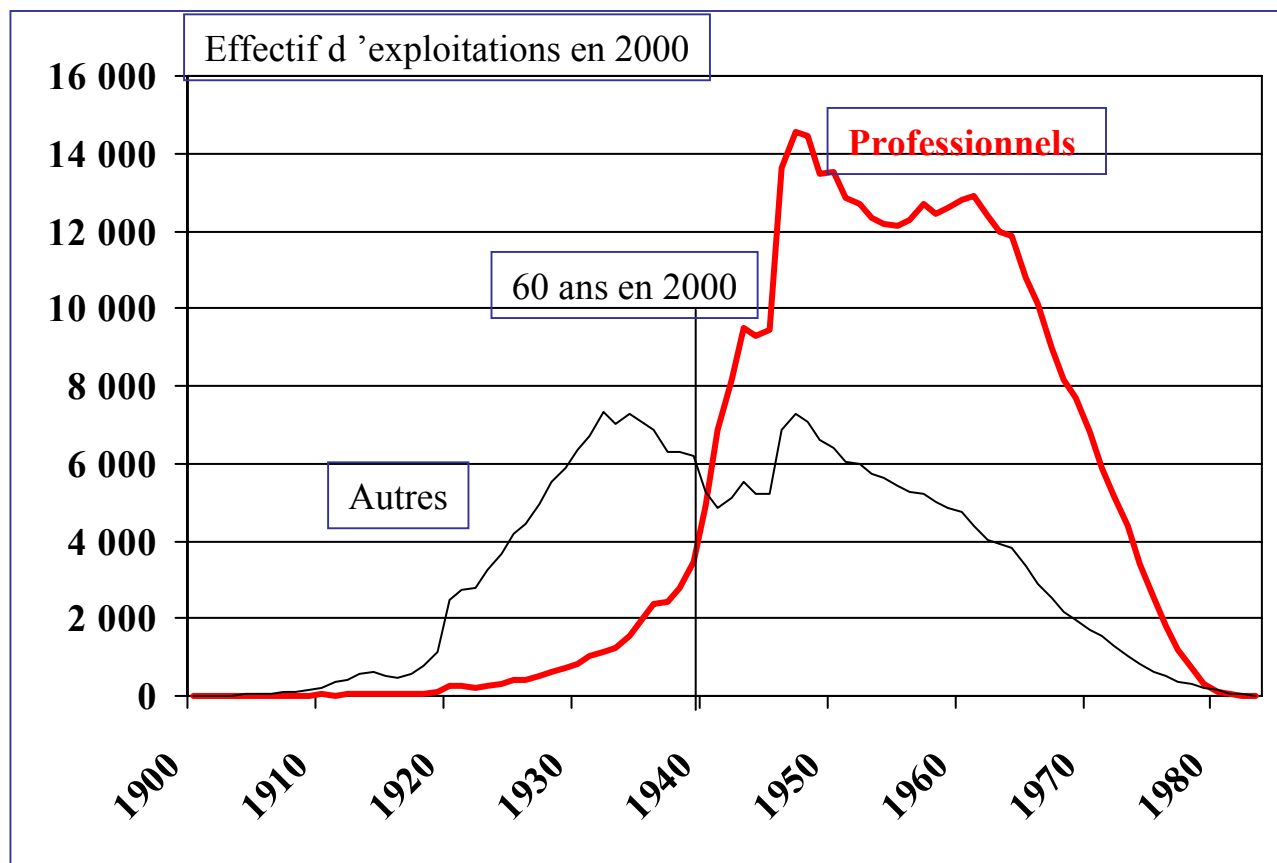
Jean-Francois.RUAS@agriculture.gouv.fr

- 1. Analyses des évolutions et présentation du fondement des modèles de prévision.**
- 2. Hypothèses et Prévisions à l'horizon 2015**

Grignon, le 23 mars 2005

La population de référence est constituée des « agriculteurs professionnels » qui représente 95% de la MBS.

En 2000, elle représente 92% du foncier et 59% des exploitations.



Groupement en 7 OTEX	Nb 1979	Nb 1988	Nb 2000	% 2000/1979	2000% EFF	2000%SAU
Grandes cultures	279654	231068	146689	52%	37%	52%
Bovins	357403	240935	133552	37%	34%	34%
Ovin - caprins	54728	36486	22589	41%	6%	6%
Viticulture	72602	64410	49358	68%	13%	4%
Granivores + polyél.Grani.	28303	19326	16064	57%	4%	2%
Arboriculture	21909	18537	12296	56%	3%	1%
Horticulture	24096	23449	12728	53%	3%	0%
Total	838695	634211	393276	47%	100%	100%

« **Grandes cultures** » regroupe les exploitations classées en Otex : céréales + grandes cultures + polyculture + grandes cultures herbivores + culture élevage

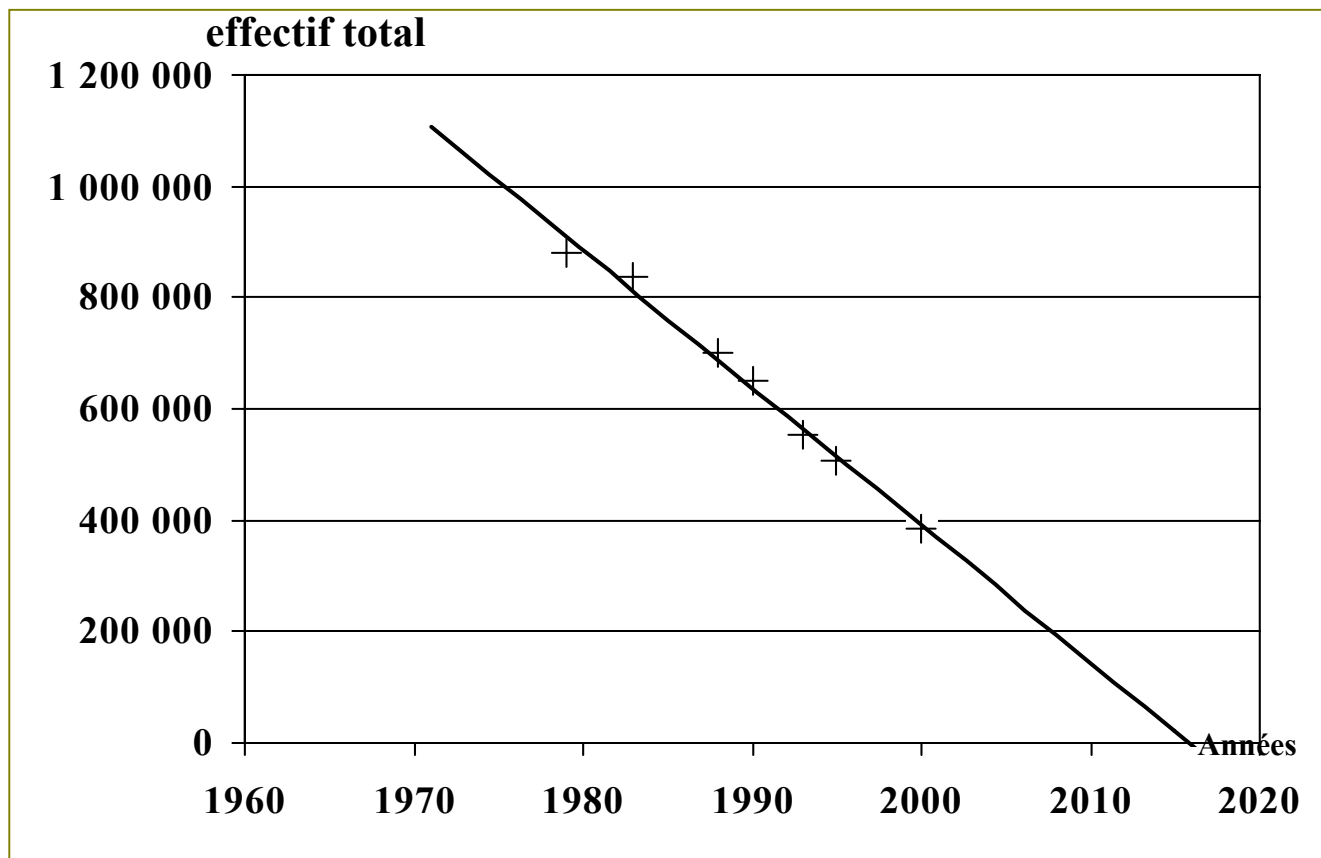
« **Bovins** » regroupe les exploitations classées en Otex : bovins viande + bovins lait + bovins mixte + polyélevages herbivores

Les notions utilisés

- taux de transition démographique : Comparaison historique entre les effectifs des générations successives par années de naissance, permettant d'évaluer l'évolution de la structure démographique des agriculteurs.
- taux de transmission : nombre d'exploitations reprises sur le nombre d'exploitations cédées par période.
- taux de reprise : probabilité de reprise, par période, à l'installation d'une exploitation cédée en fonction de sa structure (production, surface).

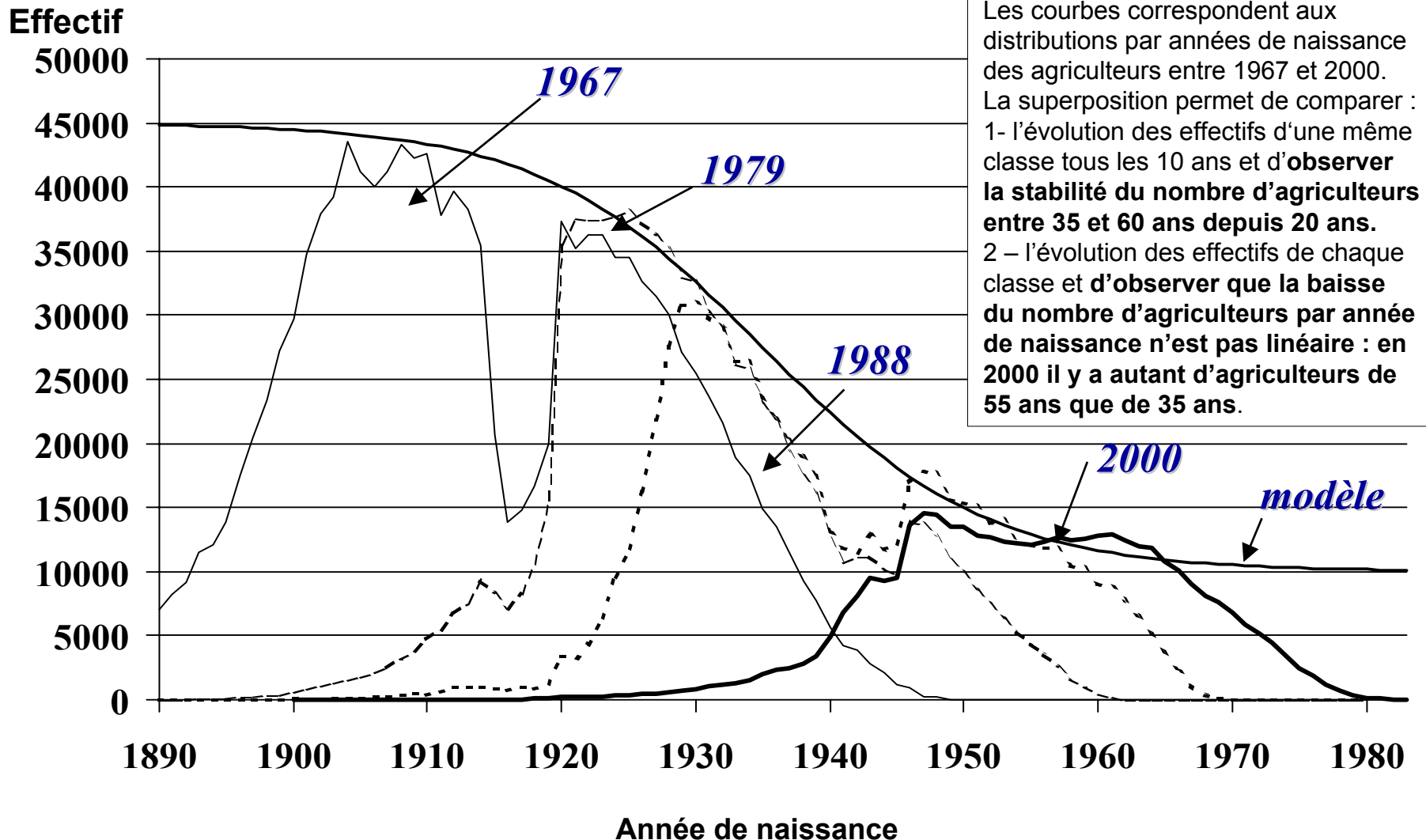
1 - Analyses des évolutions et les fondements des modèles de prévision

La disparition des agriculteurs aurait lieu vers 2015, si les prévisions démographiques étaient fondées sur une logique linéaire.



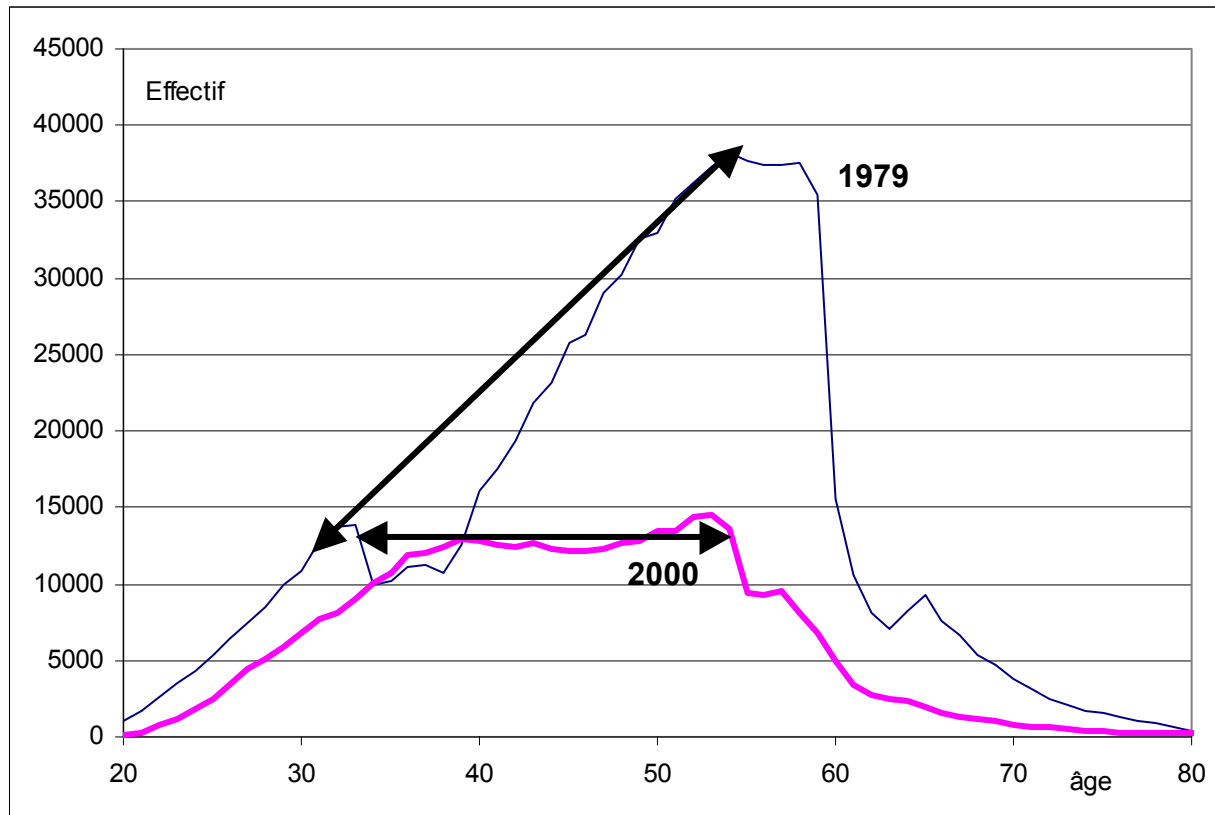
Données: recensements et enquêtes « structures » entre 1979 et 2000

La dynamique démographique n'est pas linéaire, lorsque l'observation de l'évolution de la population agricole est réalisée par années de naissance.



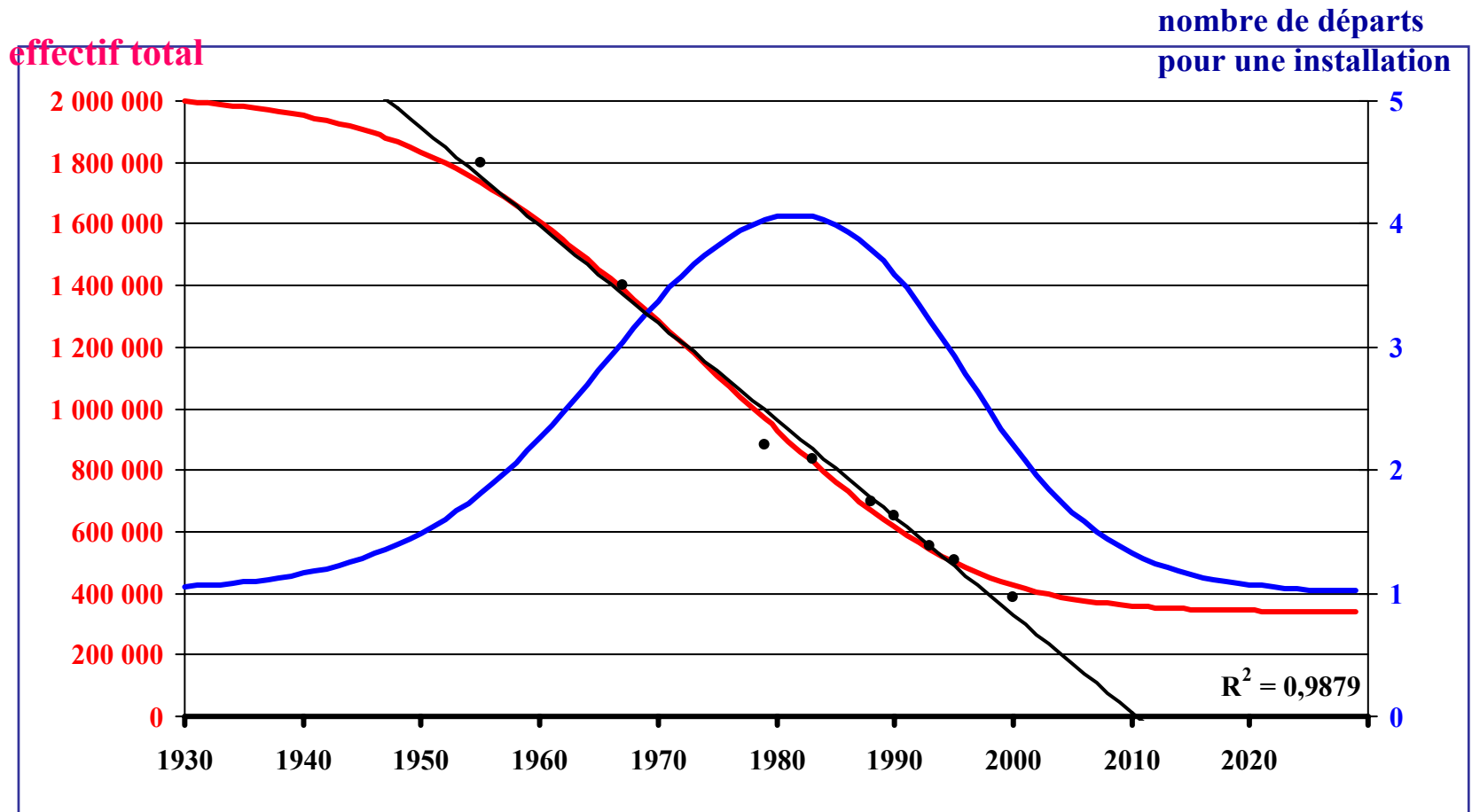
Plus que l'effectif, c'est la structure de la population qui a changé
La comparaison des pyramides des âges en 1979 et 2000, montre que:

- en 1979, l'effectif des 55 ans est 3 fois supérieur à celui des 30 ans**
- en 2000, l'effectif des 55 ans est le même que celui des 35 ans**



Durant cette période, pour trois départs, il y a eu en moyenne une installation

En fin de « transition », c'est à dire actuellement, l'effectif de la population tend à se stabiliser par une égalisation des départs et des installations



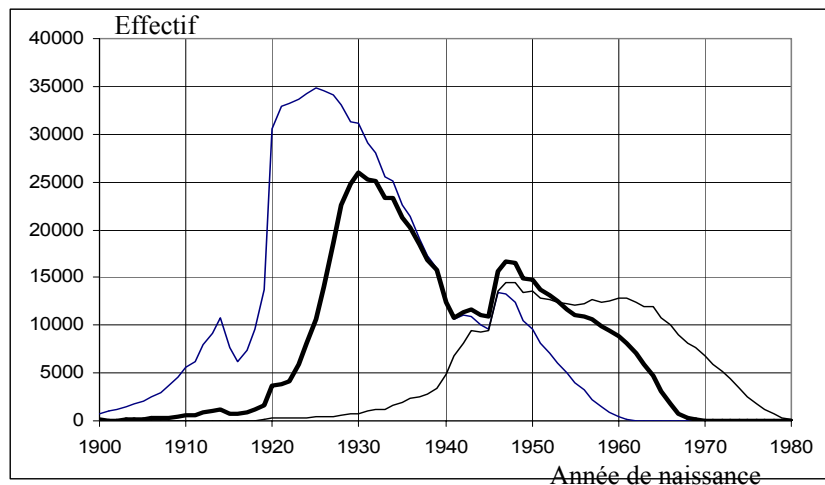
Le modèle « logistique » permet de simuler l'évolution de l'effectif total et le nombre de départs pour une installation.

- ➡ *La dynamique « départ-installation » a changé parce que l'offre d'exploitations est proche de celle du nombre d'installations de ces trente dernières années, c'est à dire 12 000.*
- ➡ *Cependant, les mécanismes économiques de transmission et d'agrandissement restent valables pour envisager l'avenir.*

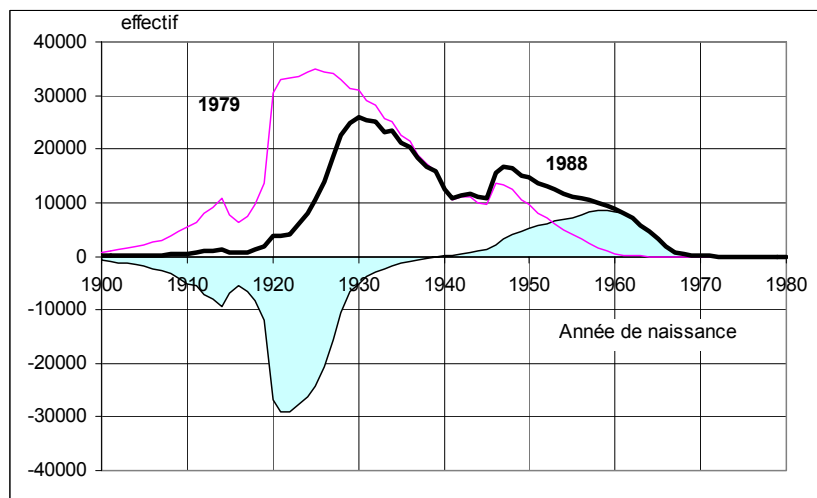
Postulat : En agriculture pour qu'un chef d'exploitation s'installe il faut qu'un ou plusieurs partent, à cause de la contrainte foncière.

- **Principe du modèle :** observer, sur une période déterminée par les recensements:
 - le nombre de départs
 - le nombre d'installations
 - comparer les profils fonciers des cédants et des installés
 - déduire une probabilité de reprise par taille et type d'exploitation
 - rendre cette probabilité dynamique
- **Ce schéma doit :**
 - être appliqué à des exploitations homogènes d'un point de vue technique, donc par OTEX pour les exploitations « professionnelles »
 - être confirmé en dynamique sur, au moins, deux périodes entre des recensements pour être validé.
- **Sur la base du niveau de reprise, par classe de SAU et par OTEX, le modèle est appliqué aux générations qui vont prendre leur retraite dans les prochaines années.**

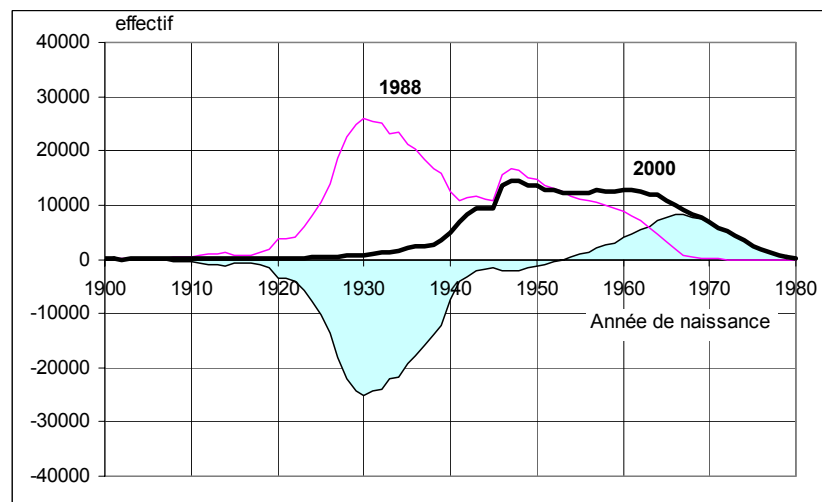
Le taux de transmission (nombre de départs sur nombre d'installations) a baissé durant la décennie 90, par rapport à la décennie 80.



Le taux de transmission des exploitations est passé de 39% pour la période 1979-1988 à 31% pour 1988-2000

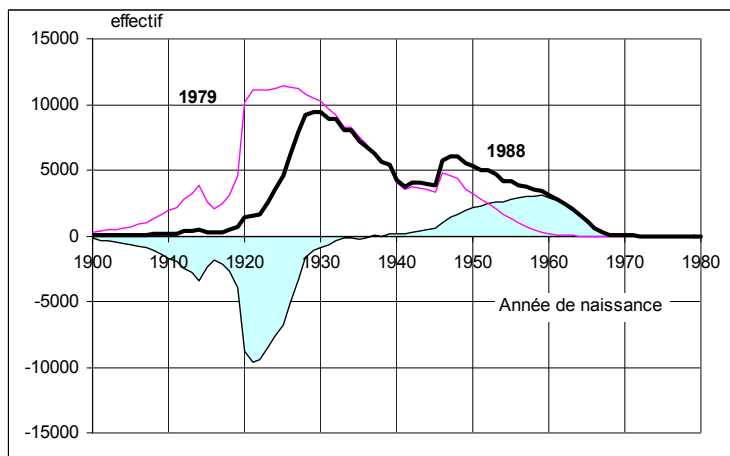


Entre 1979 et 1988, 330 000 départs et 124 000 installations donnent un taux de renouvellement de 39%

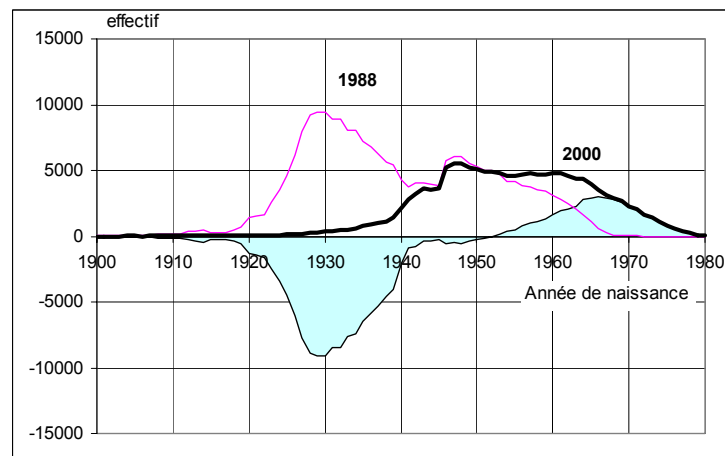


Entre 1988 et 2000, 351 000 départs et 110 000 installations donnent un taux de renouvellement de 31%

Pour les « Grandes cultures », le taux de transmission est passé de 50% pour la décennie 80 à 33% pour celle de 90

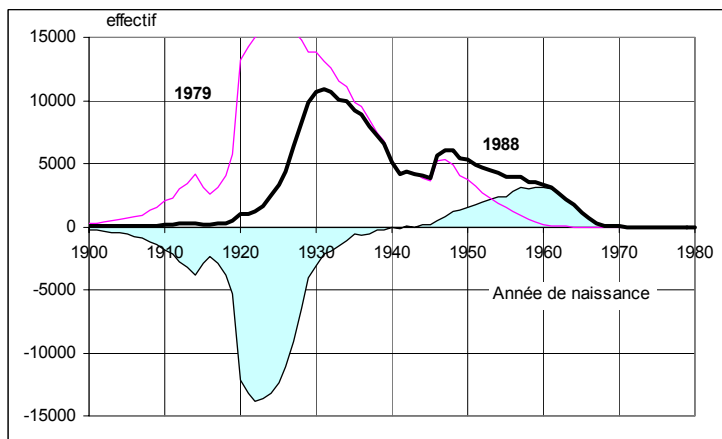


Entre 1979 et 1988, 100 000 départs et 49 000 installations donnent un taux de transmission de 51%

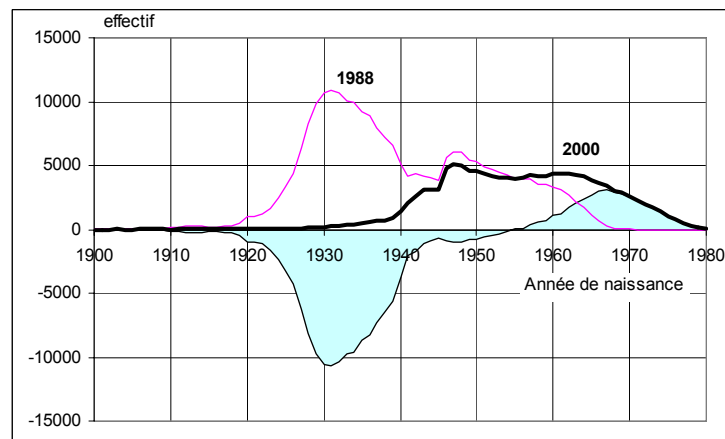


Entre 1988 et 2000, 125 000 départs et 41 000 installations donnent un taux de transmission de 32%

Pour les « Bovins », le taux de transmission est resté constant à 25% depuis vingt ans

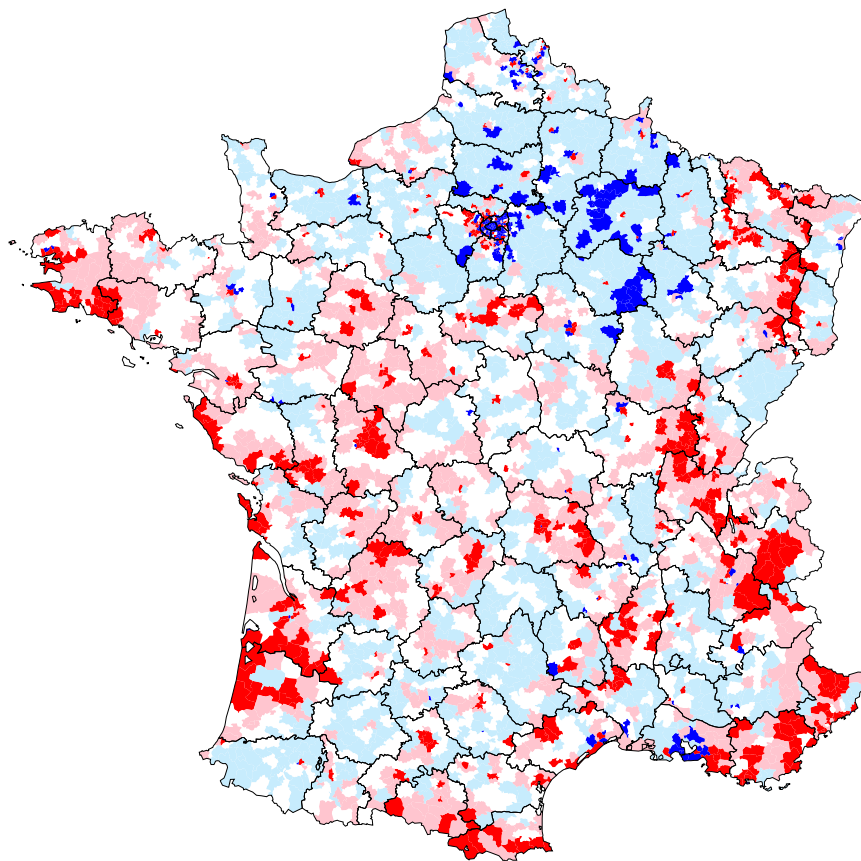


Entre 1979 et 1988, 159 000 départs et 43 000 installations donnent un taux de renouvellement de 27%



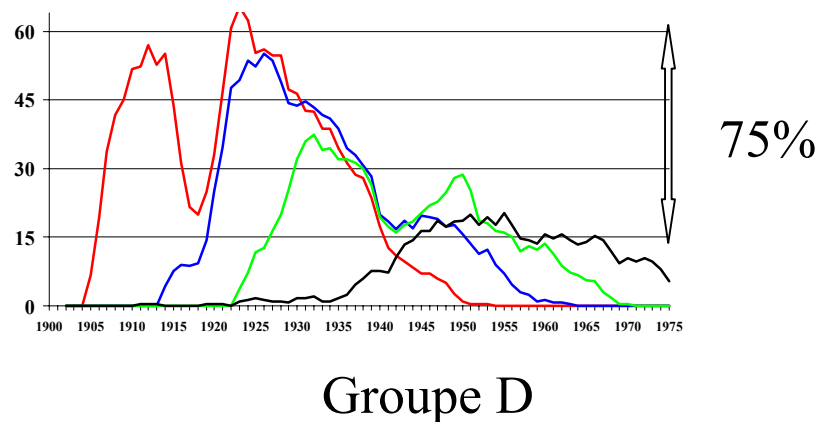
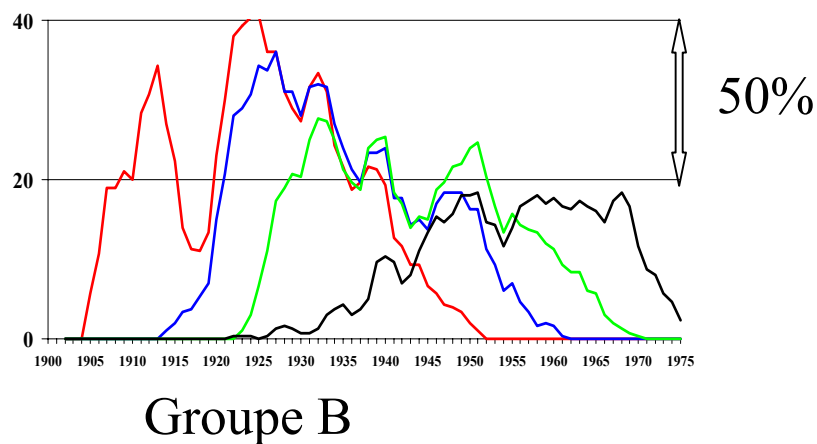
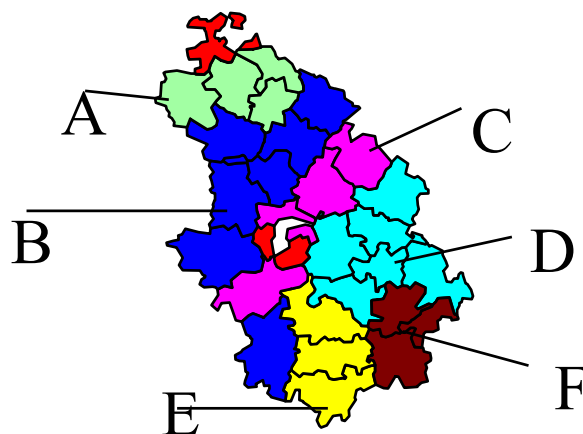
Entre 1988 et 2000, 145 000 départs et 37 000 installations donnent un taux de renouvellement de 26%

Le taux de transition démographique (effectif des classes 1920 sur l'effectif des classes 1950 montre que la variabilité du taux de transmission par production se retrouve par territoire.



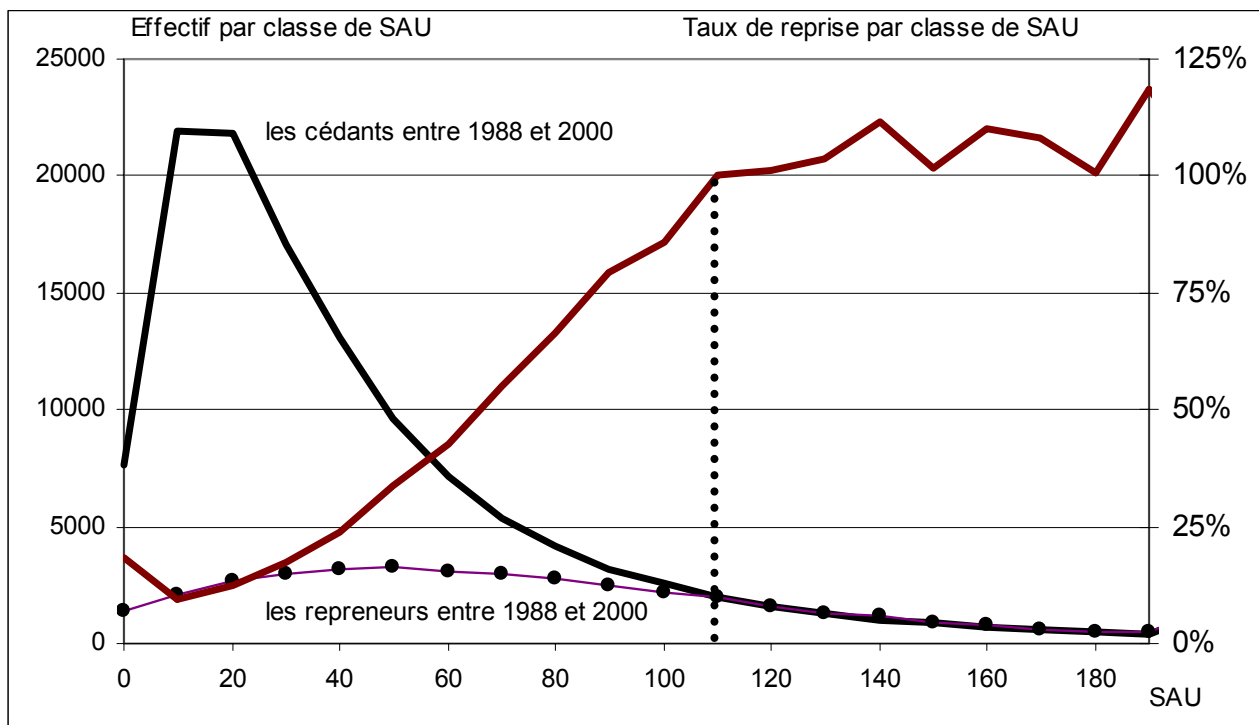
**Faible en bleu c'est à dire proche de 100 %
Fort en rouge, c'est à dire proche de 20 %**

Application géographique
La transition démographique en Haute-Marne
est différente suivant les cantons.



Le modèle « départ - installation » est fondé sur le taux de reprise par production en comparant le profil foncier des cédants et des installés.

Productions végétales

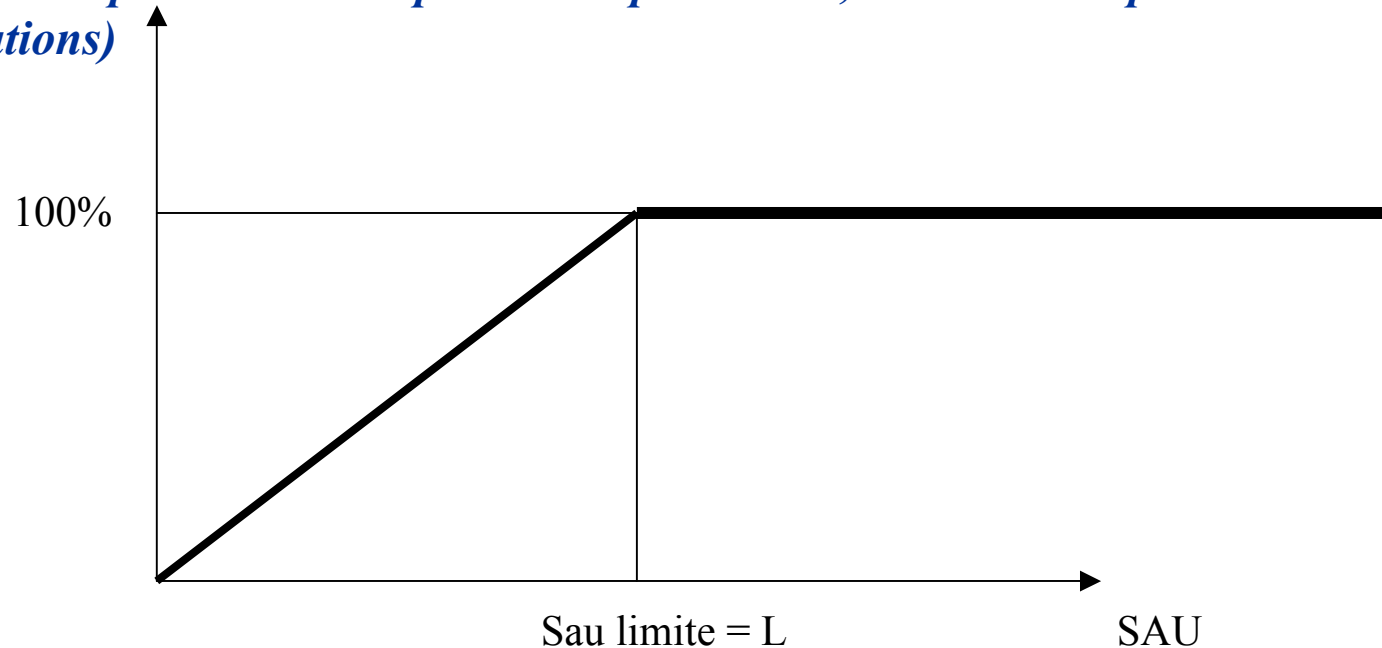


- Le rapport entre le nombre de départs et d'installations est le taux de reprise. Le taux de reprise augmente de 0 à 1 entre 0 ha et une surface limite (L= 110 ha sur le graphe) au delà de laquelle toutes les exploitations sont reprises.
- Dans le modèle les surfaces qui ne vont pas à l'installation vont à l'agrandissement.

Modèle de probabilité de reprise pour l'installation en fonction de la taille de l'exploitation du cédant. Les exploitations non reprises allant à l'agrandissement.

La Probabilité de reprise à l'installation $P_S(I) = \text{MIN}(S/L, 1)$

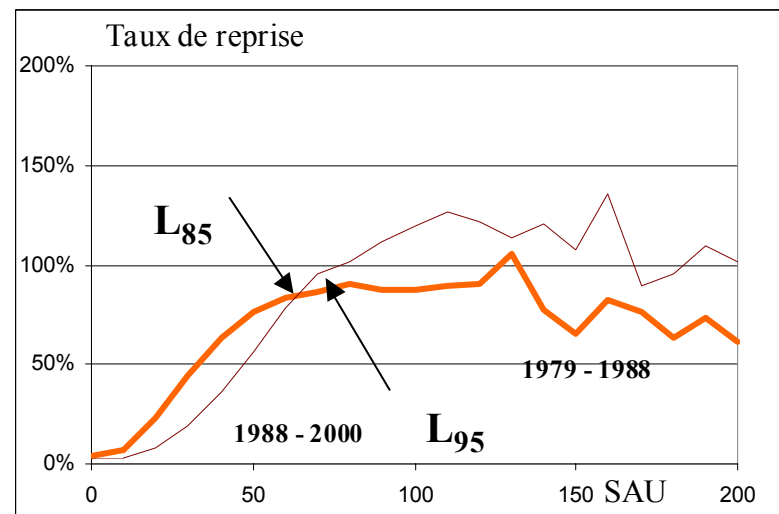
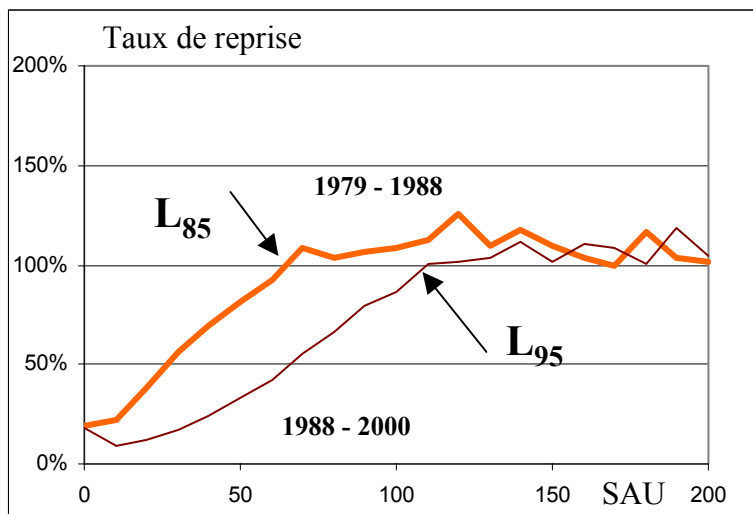
(Le terme reprise est utilisé pour les exploitations, transmission pour les populations)



Le taux de reprise a fortement baissé en « Grandes cultures » et est resté faible en « Bovins » durant la décennie 90

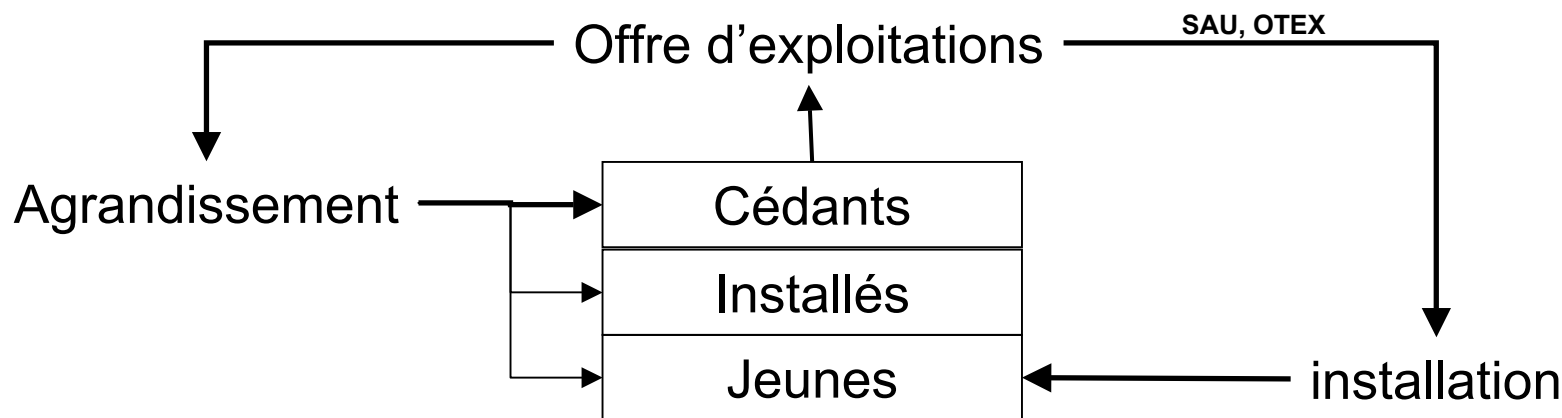
Pour les « Grandes cultures » le taux de reprise a évolué, la surface limite de reprise des exploitations est passée de 70 à 115 ha. C'est ce qui explique la baisse du taux de transmission de 51% à 32%

**Pour les « Bovins » le taux de reprise est resté quasiment constant à 70 ha pour les périodes 1979-1988 et 1988-2000
Le taux de renouvellement est resté constant à 26%**



En gras le taux de reprise 1979-1988, en trait fin le taux de reprise 1988-2000

Le modèle suit une logique démographique en ce qui concerne la reprise d'exploitations et une logique structurelle sur l'agrandissement des exploitations existantes



Structures:

Agrandissement des exploitations

Démographie:

Transmission des exploitations

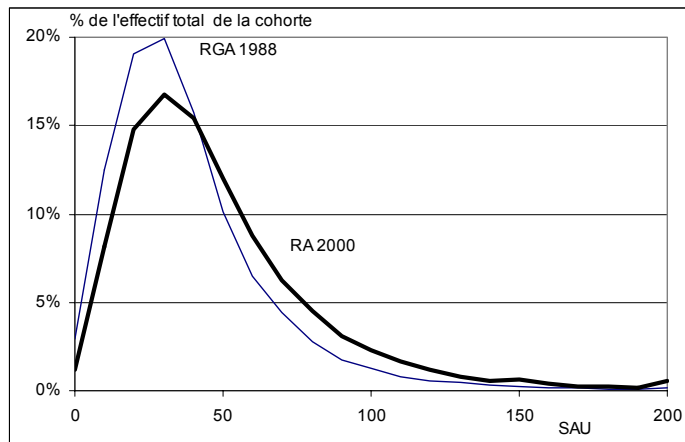
Sur 15 ans, l'agrandissement des exploitations des cédants potentiels, aura un impact sur leur viabilité, donc sur l'évolution du taux de transmission

Le modèle « Départ-Agrandissement »

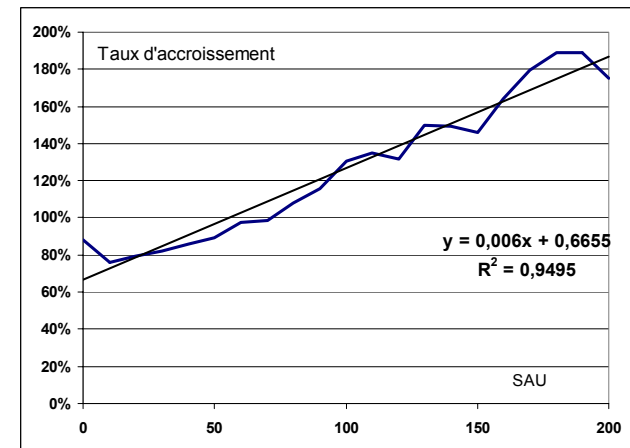
L'évolution de la cohorte de 1940 à 1950 entre 1988 et 2000 montre un agrandissement de l'ensemble les exploitations.

En comparant la distribution de la SAU, de la cohorte 1940-1950 en 1988 et 2000, on dispose d'une mesure du changement des structures foncières de ces exploitations sur 12 ans.

Répartition de la cohorte de 1940 à 1950 en fonction de la SAU en 1988 et 2000



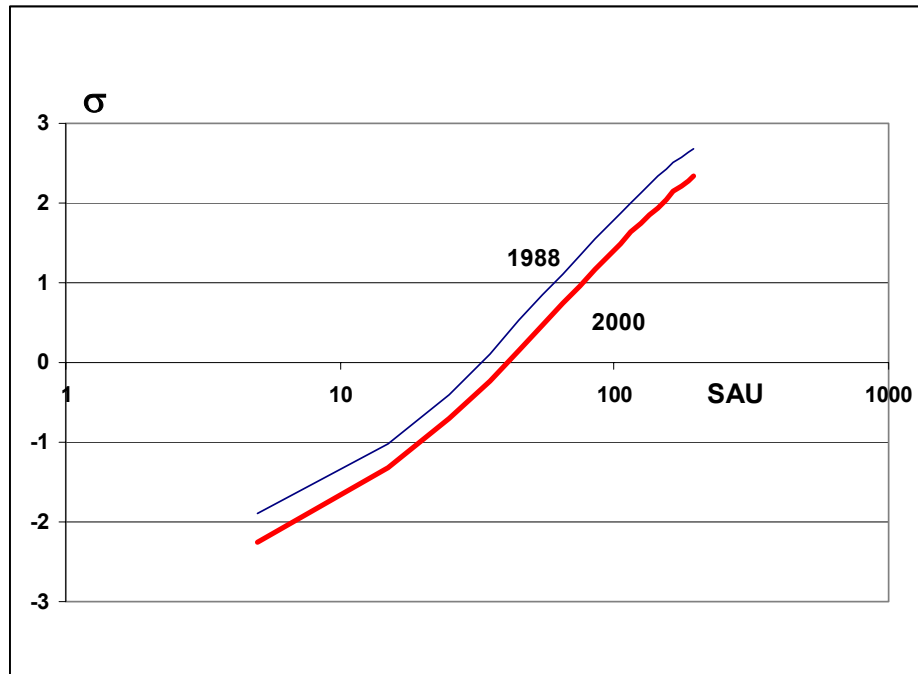
Rapport entre les distributions par classe de SAU des exploitations des générations 1940-1950 entre 1988 et 2000



L'alignement du rapport entre les distributions par classe de SAU est satisfaisant pour les superficies inférieures à 130 ha où les exploitations sont nombreuses, il est par contre plus chaotique pour les petits effectifs des superficies de plus de 150 Ha.

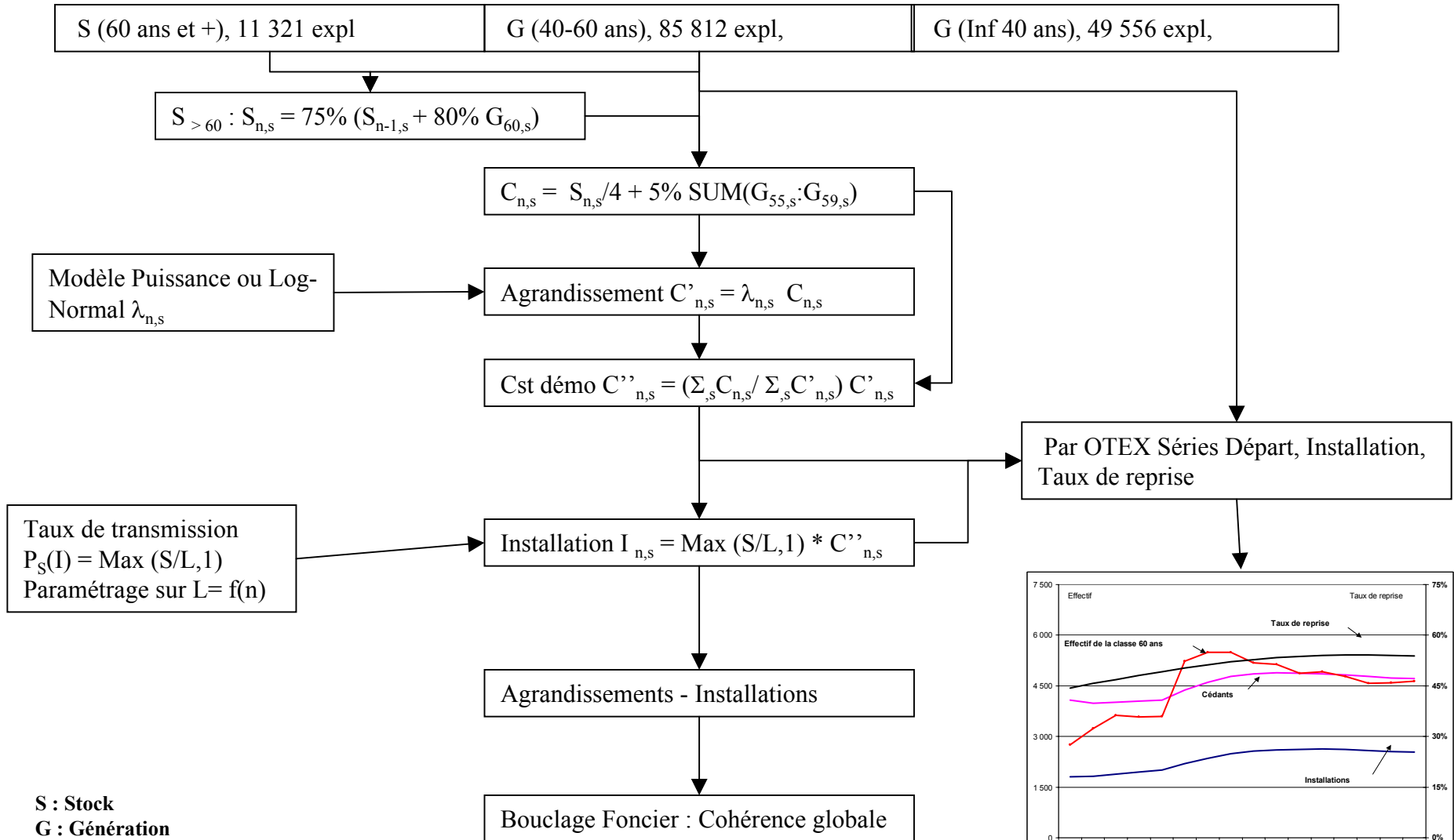
Répartition de la cohorte de 1940 à 1950 en fonction de la SAU en 1988 et 2000 montre une transformation de Log normales.

Le rapport entre les deux distributions donne un coefficient de transformation des distributions proportionnel à la taille des exploitations. Il s'agit, en fait, de la transformation d'une distribution log normale en un autre log normale comme le montre le graphe des **droites de Henry** ci-dessous. Ce modèle permet d'avoir une meilleure évaluation de l'évaluation de la population sur long terme évitant ainsi d'avoir un point pivot là où la courbe précédente coupe le niveau de 100%



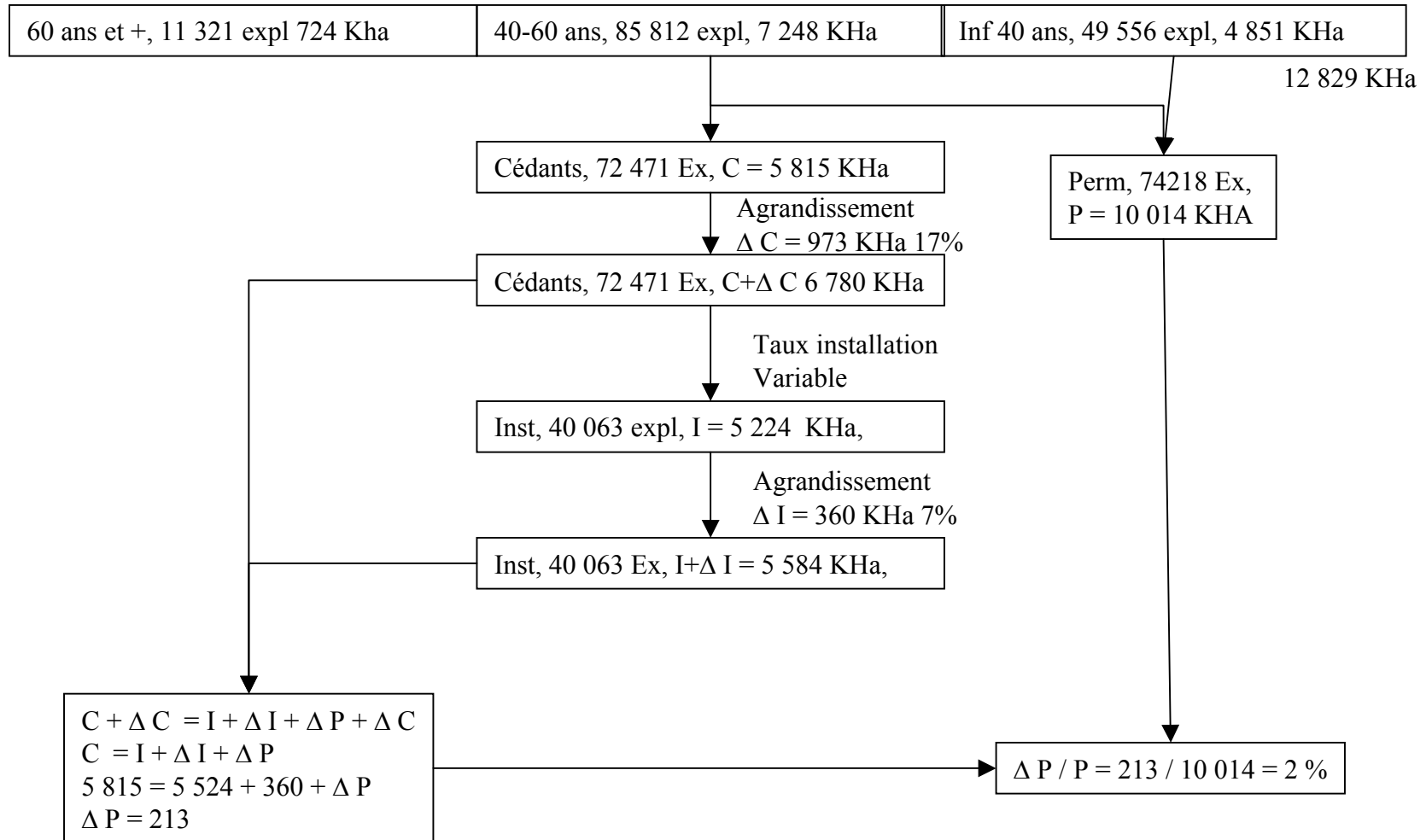
La structure du modèle

Effectif en 2000 données PV



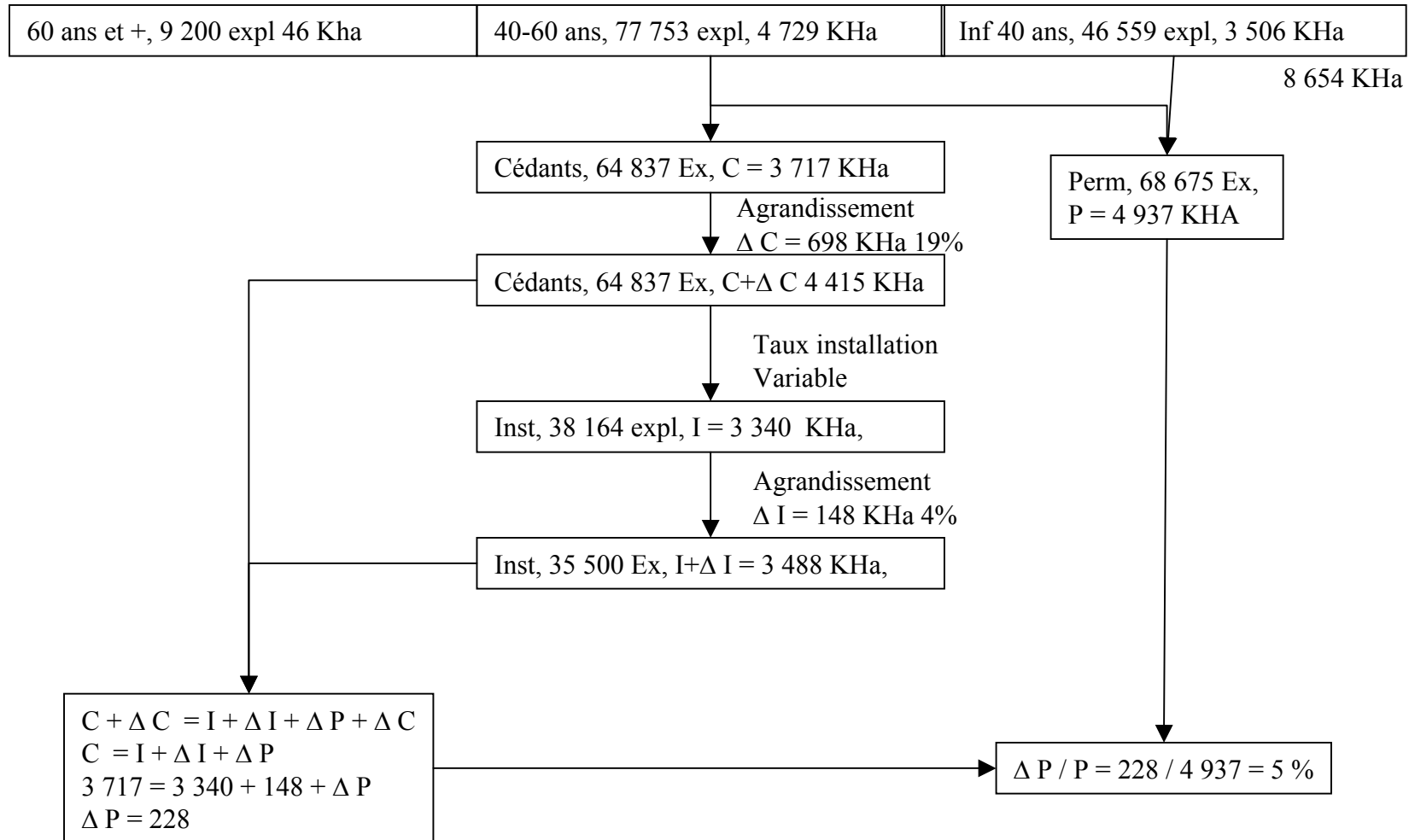
S : Stock
G : Génération
C : Cédant
I : Installation
N : année

Bouclage foncier des productions végétales



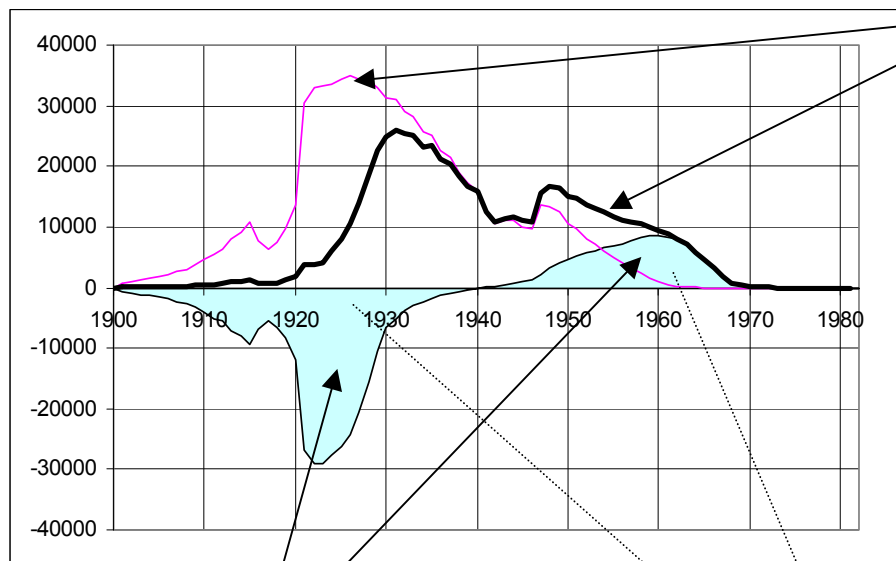
Les extrêmes des surfaces à l'installation sont 4 665 KHa (L = 200 Ha) et 5 437 KHa (L = 130 Ha) soit un écart au scénario moyen de 700 Ha qui induirait un nouveau paramétrage de l'agrandissement des cédants pour les hypothèses de stabilisation de L la surface de reprise avec une probabilité de 100%.

Bouclage foncier des productions Animales



Les extrêmes des surfaces à l'installation sont 4 665 KHa (L = 200 Ha) et 5 437 KHa (L = 130 Ha) soit un écart au scénario moyen de 700 Ha qui induirait un nouveau paramétrage de l'agrandissement des cédants pour les hypothèses de stabilisation de L la surface de reprise avec une probabilité de 100%.

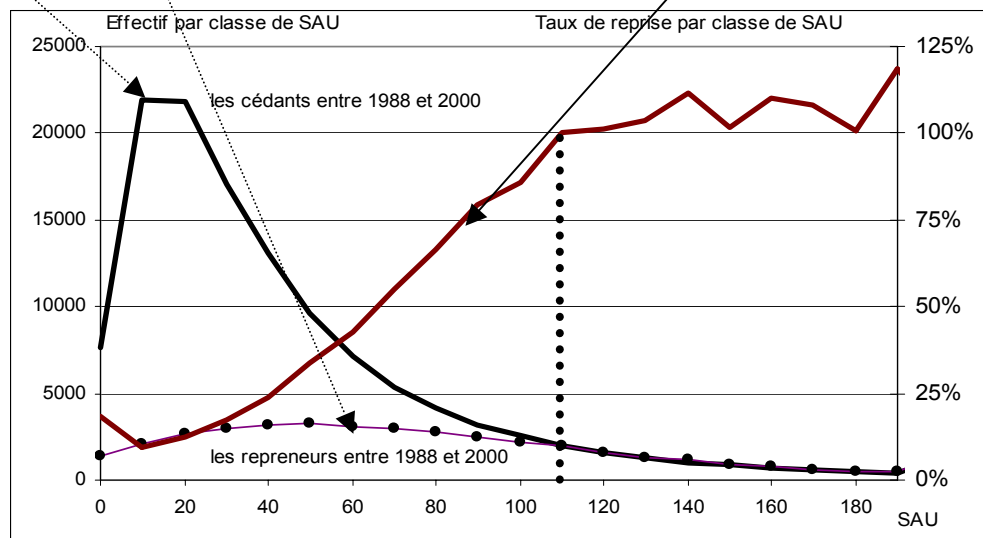
Illustration graphique des notions utilisées



Taux de transition : rapport des effectifs par classes d'âge entre générations
Variable « chrono » démographique

Taux de reprise : probabilité de reprise à l'installation en fonction de la dimension économique de l'exploitation.
Variable micro-démographique

Taux de transmission : rapport entre le nombre de cédants et le nombre d'installés par période
Variable macro-démographique
 C'est par excellence l'indicateur d'évaluation de la politique d'installation



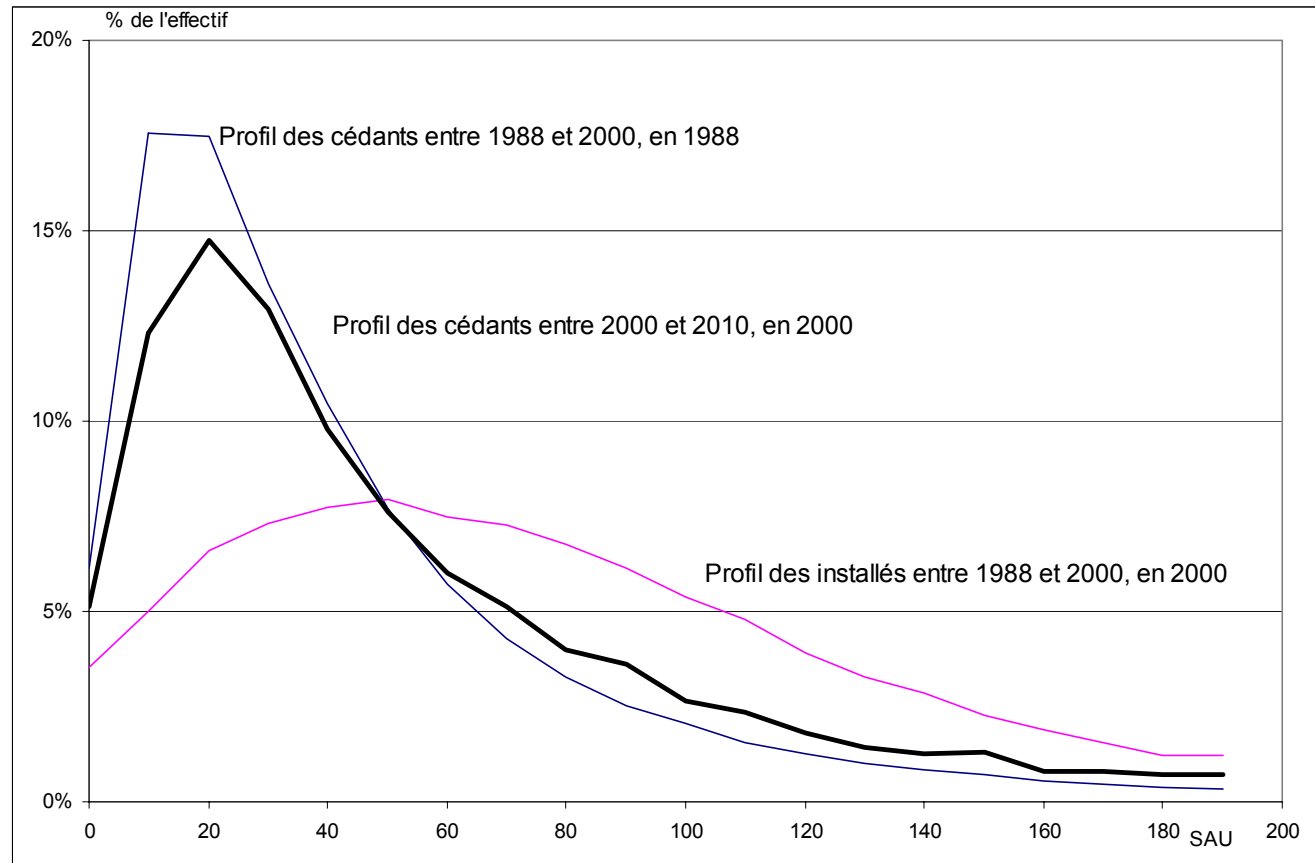
2 – Hypothèses et Prévisions à l'horizon 2015

Préalable structurel:

- Le profil foncier des agriculteurs, qui auront 60 ans dans les dix ans à venir, est intermédiaire entre celui des cédants et celui des installés de la décennie 1990.
- A taux de reprise constant, le taux de transmission devrait donc augmenter.

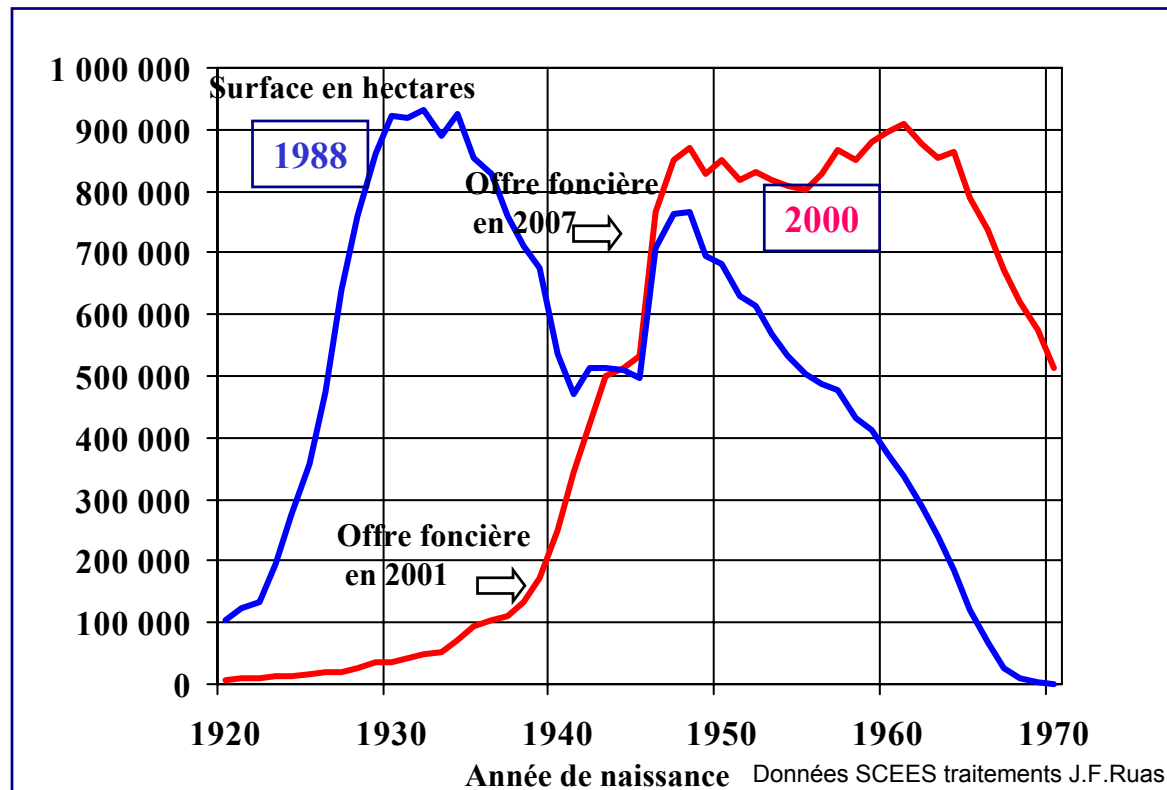
Productions végétales

Le profil foncier est la répartition des surfaces des 10 classes concernées par les départs (50-60 ans) ou les installations (30-40 ans).



Préalable conjoncturel:

- L'offre foncière passe de 250 000 ha à 800 000 ha entre 2001 et 2007, donc le nombre d'installations devrait fortement augmenter ces prochaines années
- Ceci car le déficit foncier des années 2000 à 2006 est dû à la guerre de 1939, et le sur-déficit foncier des années 2000 à 2003 est dû à la préretraite
- La stratégie en matière d'installation est d'attendre le départ des classes 46 à 48 plutôt que d'user, aujourd'hui, d'une politique d'installation volontariste avec une offre foncière de 300 000 ha par an



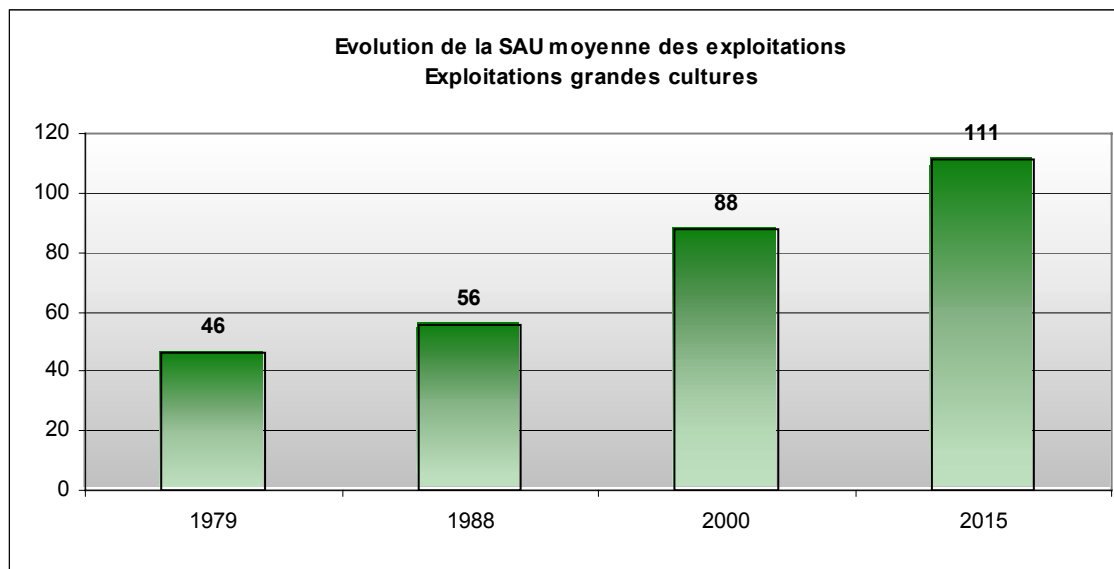
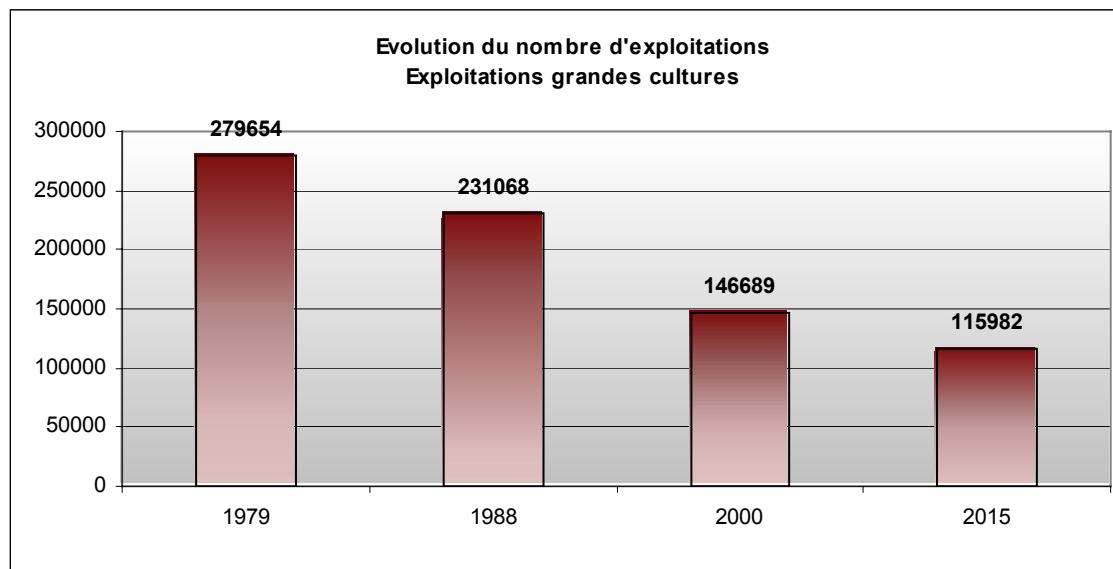
Les flèches représentent la disponibilité foncière, des générations qui ont eu 60 ans en 2001 (classe 1941) et auront 60 ans en 2007 (classe 1947).

Le modèle est paramétré en fonction du taux de reprise par production suivant deux scénarios relatifs aux productions

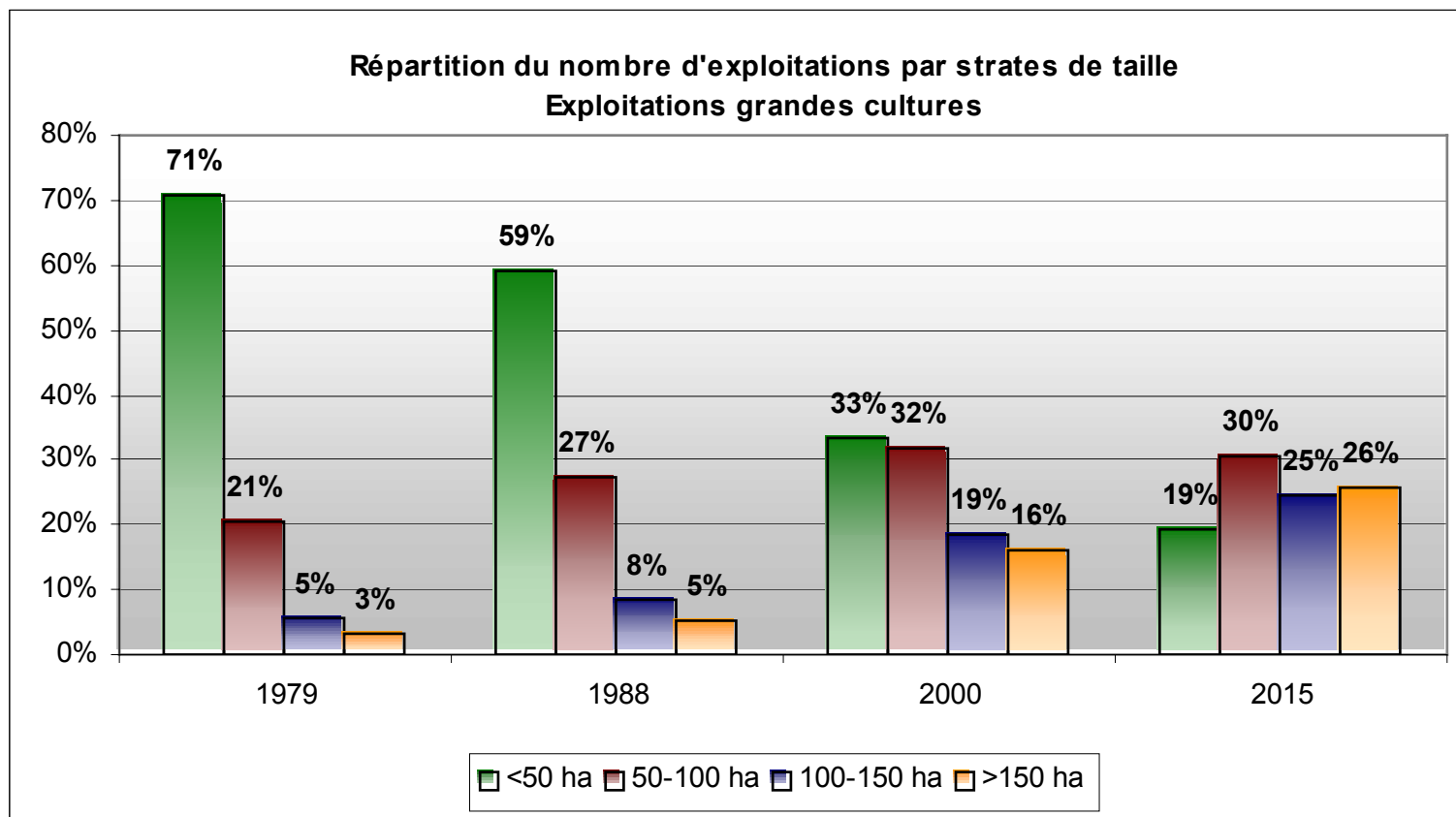
- **Scénario de base** : *les taux de reprise restent constants* à des valeurs supérieures à celles observées durant la décennie 1990:
 - « Grandes cultures » : 130 hectares (par rapport à 110 ha)
 - « Bovins » : 90 hectares (par rapport à 70 ha)
- **Scénario extrême** : les taux de reprise augmentent de façon à **stabiliser les taux de transmission** à leur niveau bas.
Ces taux augmentent pour atteindre en 2015 les valeurs:
 - « Grandes cultures » : 200 hectares
 - « Bovins » : 150 hectares

Pour les autres productions, le modèle de transmission foncière n'est pas le déterminant majeur, les simulations ont été effectuées sur la base des taux de transmission démographique uniquement.

Les résultats « Grandes cultures »

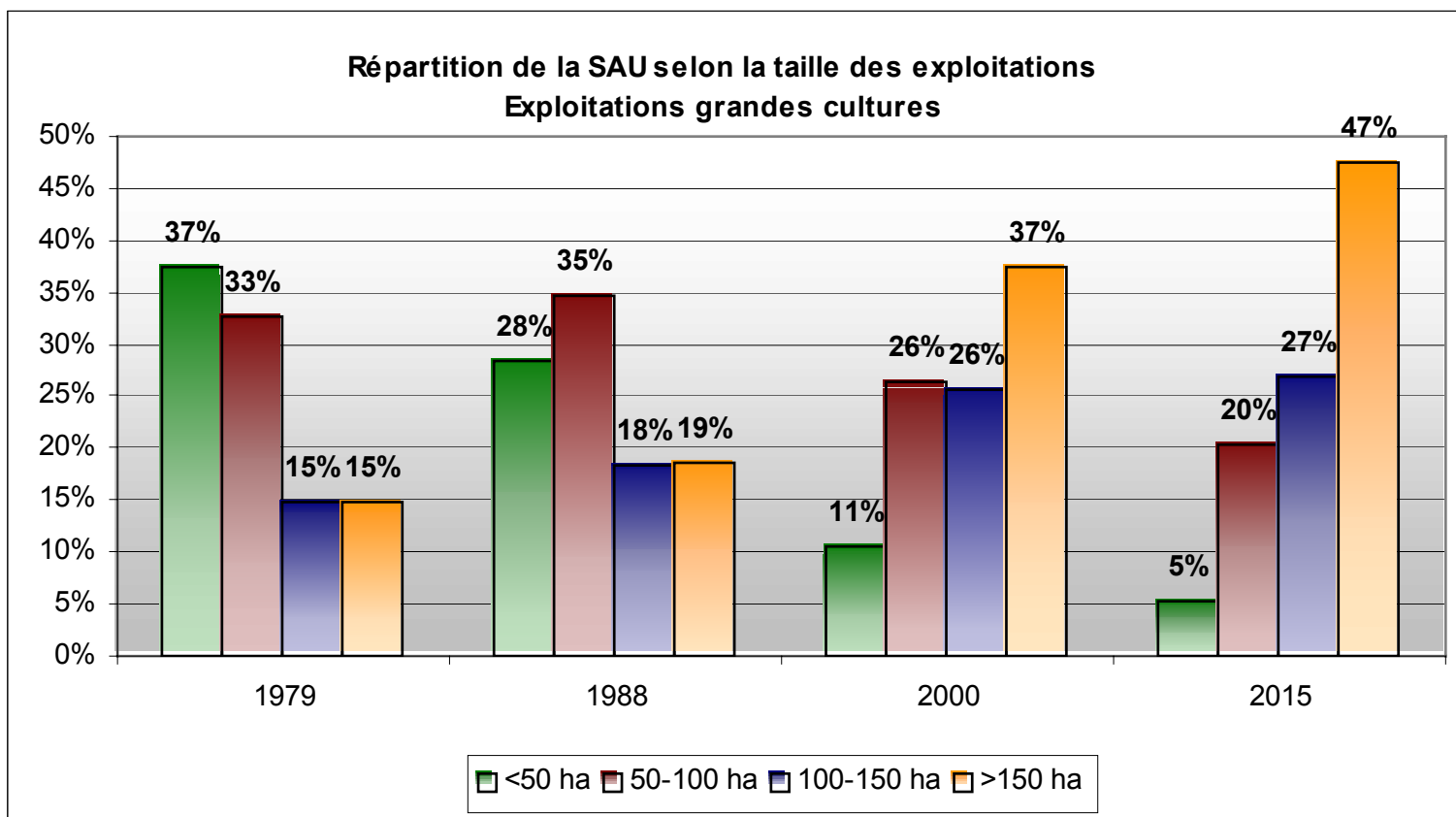


Les plus de 100 HA représenteront 51% des exploitations



Exploitations	1979	1988	2000	2015
<50 ha	197466	136729	48895	22380
50-100 ha	57839	63030	46766	35258
100-150 ha	15287	19430	27198	28466
>150 ha	9062	11879	23830	29878
	279654	231068	146689	115982

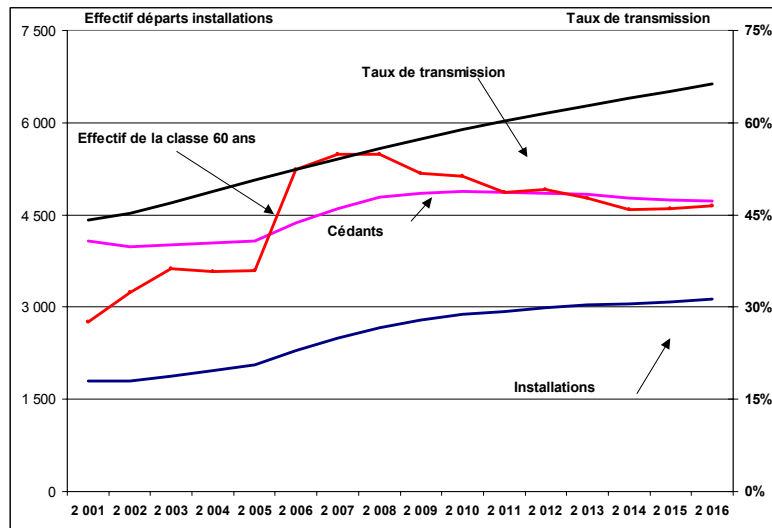
Les exploitations de plus de 150 HA représenteront 47% de la SAU



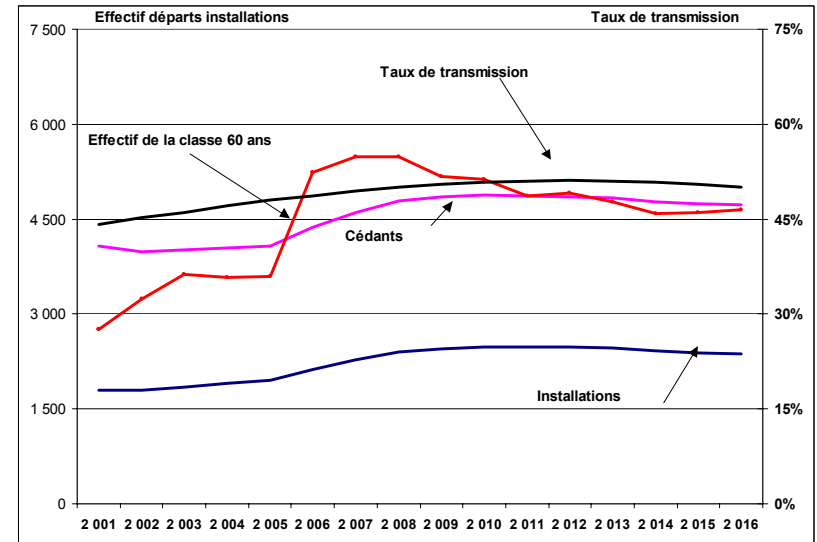
SAU	1979	1988	2000	2015
<50 ha	4614300	3622105	1364965	672373
50-100 ha	4019405	4430580	3441630	2652040
100-150 ha	1836865	2344080	3318910	3501777
>150 ha	1840000	2390335	4872055	6154764
	12310570	12787100	12997560	12980955

Les résultats « Grandes cultures »

Scénario de base: L = 130 Ha



Scénario extrême : L₂₀₀₀ = 130 Ha L₂₀₁₅ = 200 Ha

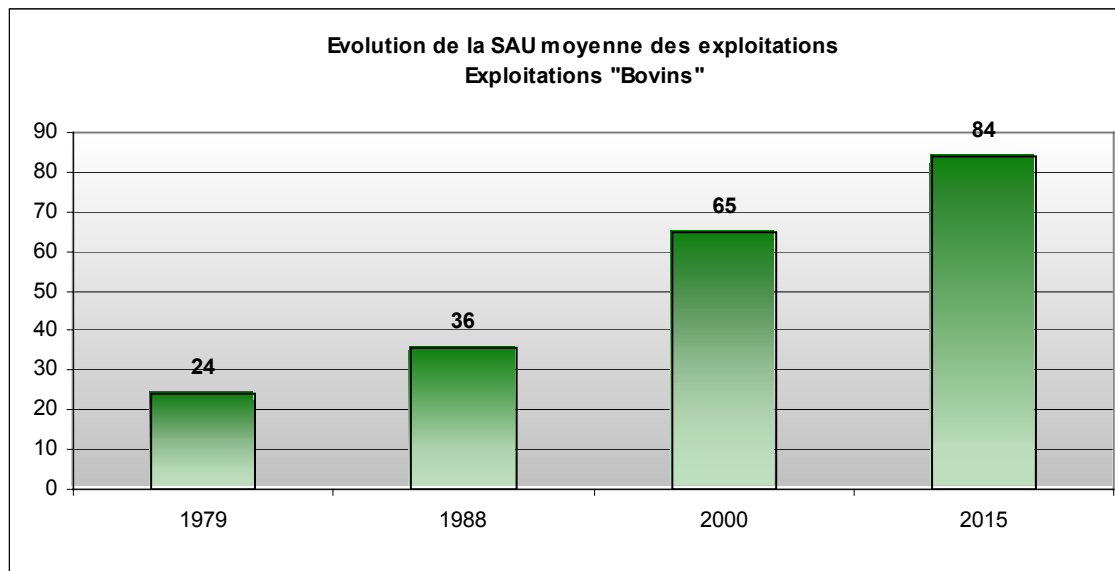
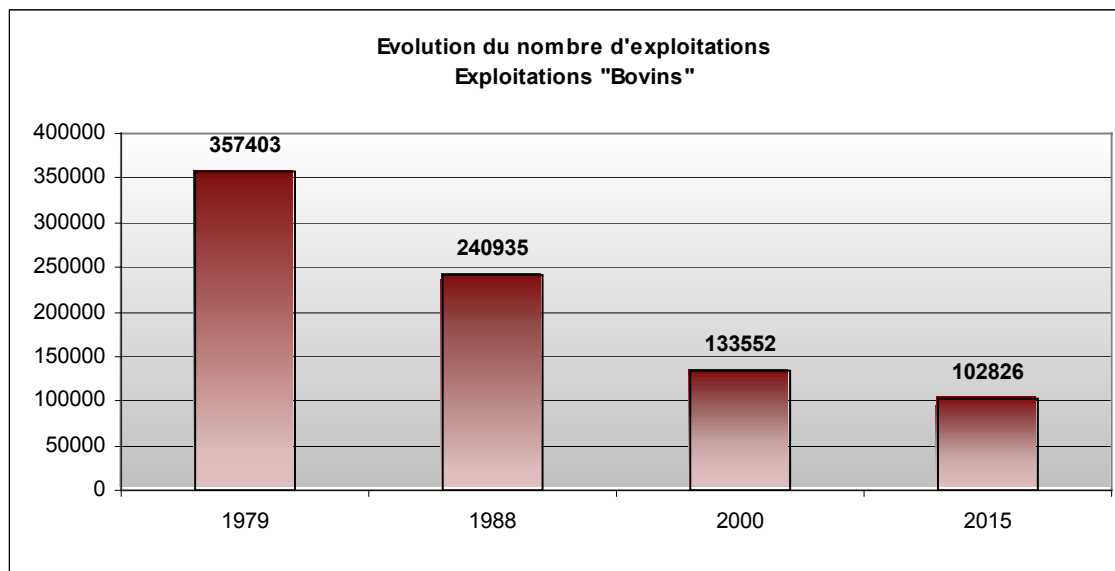


Données SCEES traitements J.F.Ruas

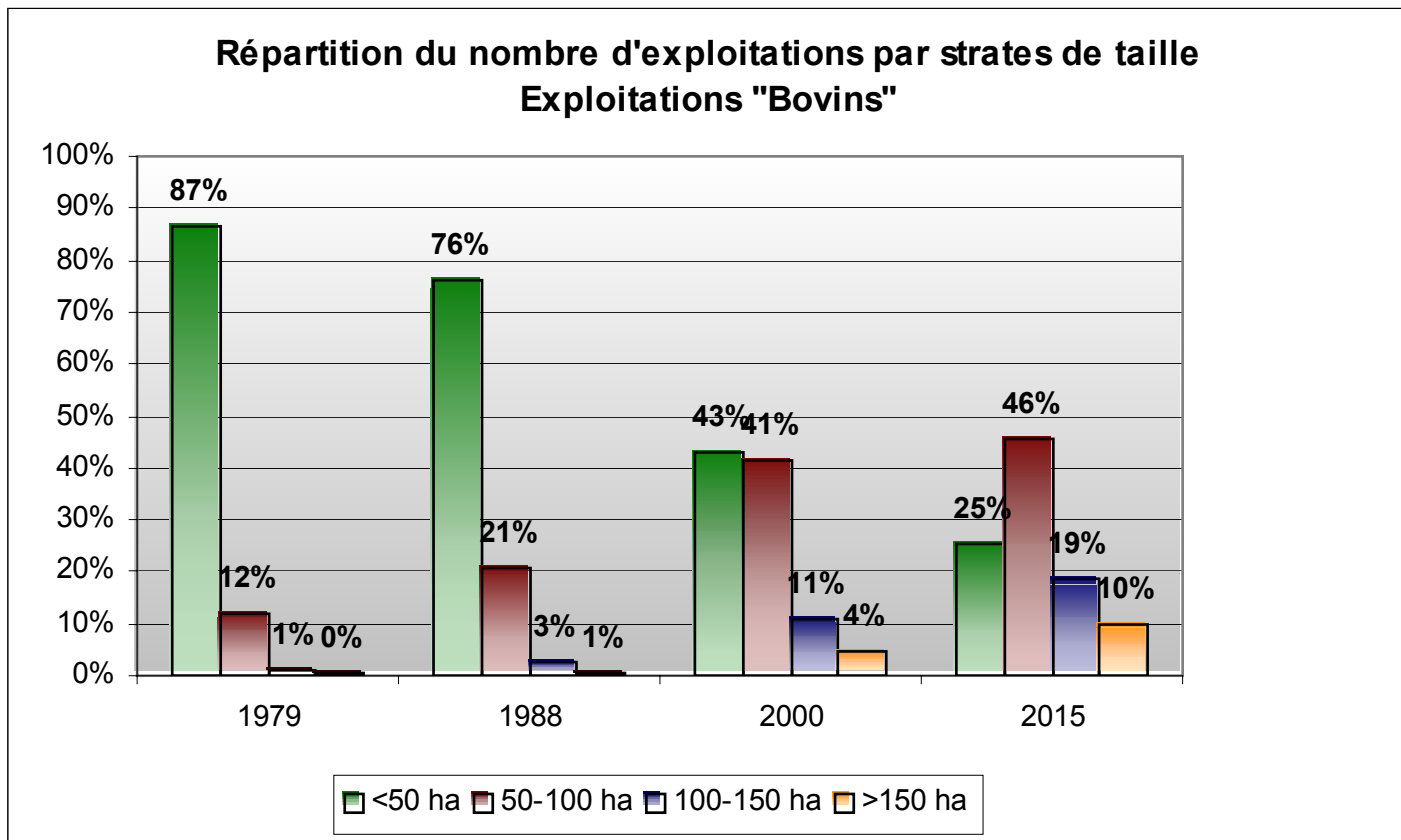
	< 1940	41-59	<1960	total
foncier	729 855	7 248 140	4 851 695	12 829 690
Démo	11 321	85 812	49 556	146 689
Foncier			Démo.	
stock 2000	736 295		Eff 2000	146 689
cédants 2000	5 815 174	dC/C	départs	72 471
Ag cédants	657 200	11%	Install	40 855
cédants Ag	6 472 374		Eff 2015	117 354
F-install	5 076 961		baisse eff.	29 335
transmission F	78%	di/I	transmission	56%
Ag inst	500 285	10%	Perm	74 218
F perm	7 014 516	dP/P		
Ag perm	237 928	3%		

	< 1940	41-59	<1960	total
foncier	729 855	7 248 140	4 851 695	12 829 690
	11 321	85 812	49 556	146 689
Foncier			Démo.	
stock 2000	736 295		Eff 2000	146 689
cédants 2000	5 815 174	dC/C	départs	72 471
Ag cédants	657 200	11%	Install	35 647
cédants Ag	6 472 374		Eff 2015	112 147
F-install	4 585 146		baisse eff.	34 542
transmission F	71%	di/I	transmission	49%
Ag inst	467 221	10%	Perm	74 218
F perm	7 014 516	dP/P		
Ag perm	762 807	11%		

Les résultats « Bovins »

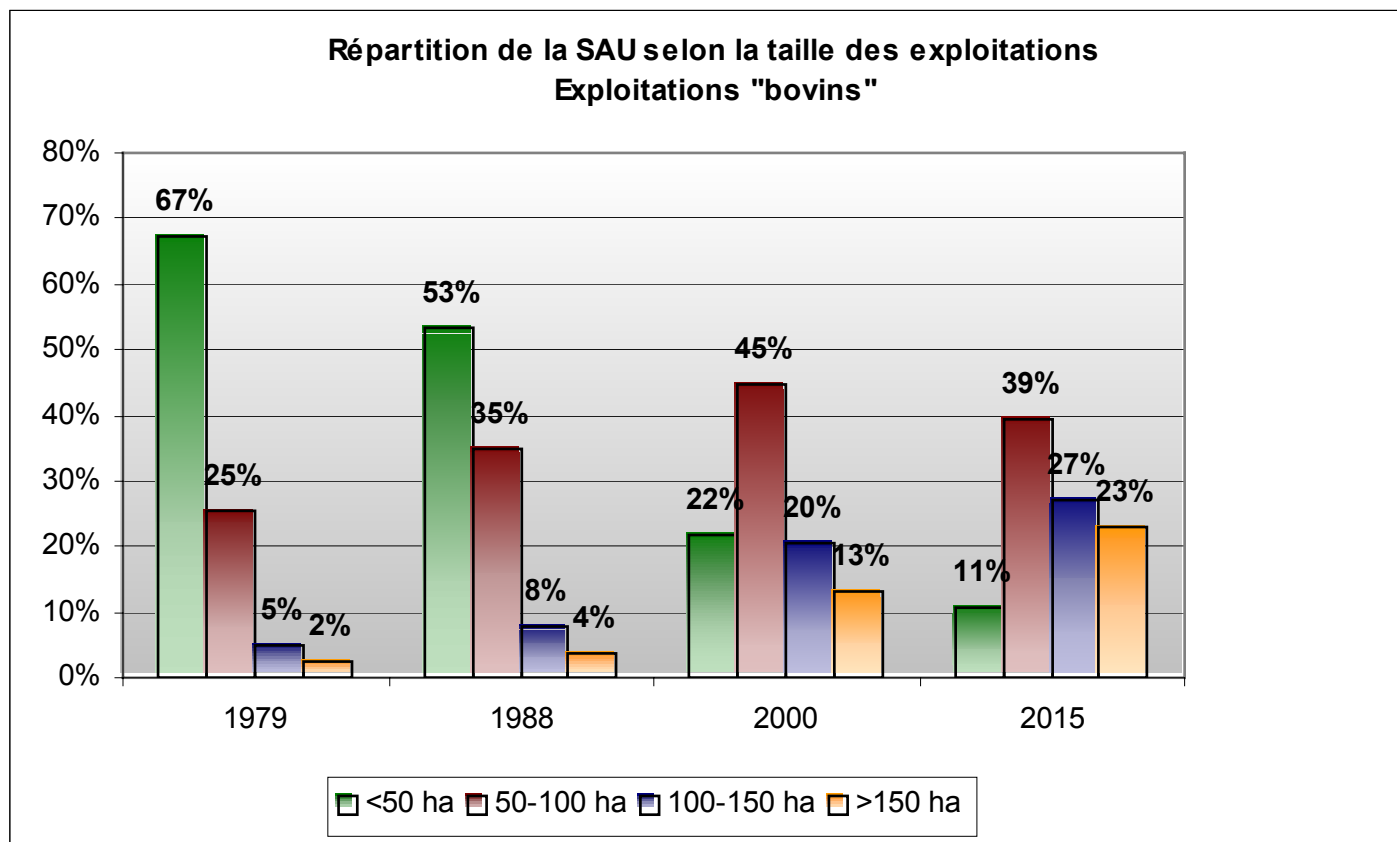


Les plus de 100 HA représenteront 29% des exploitations



Exploitations	1979	1988	2000	2015
<50 ha	309654	182938	57710	26172
50-100 ha	41735	49777	55097	47026
100-150 ha	4628	6400	14824	19350
>150 ha	1386	1820	5921	10278
	357403	240935	133552	102826

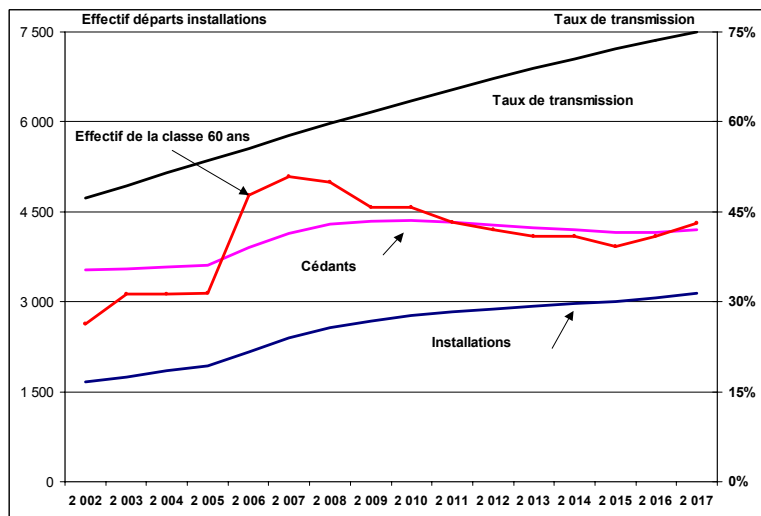
Les exploitations de plus de 100 HA représenteront 50% de la SAU



SAU	1979	1988	2000	2015
<50 ha	7269400	5080110	1896160	934838
50-100 ha	2757015	3329085	3877065	3411594
100-150 ha	544670	756210	1769200	2329395
>150 ha	262590	344580	1123775	1977840
	10833675	9509985	8666200	8653668

Les résultats « Bovins »

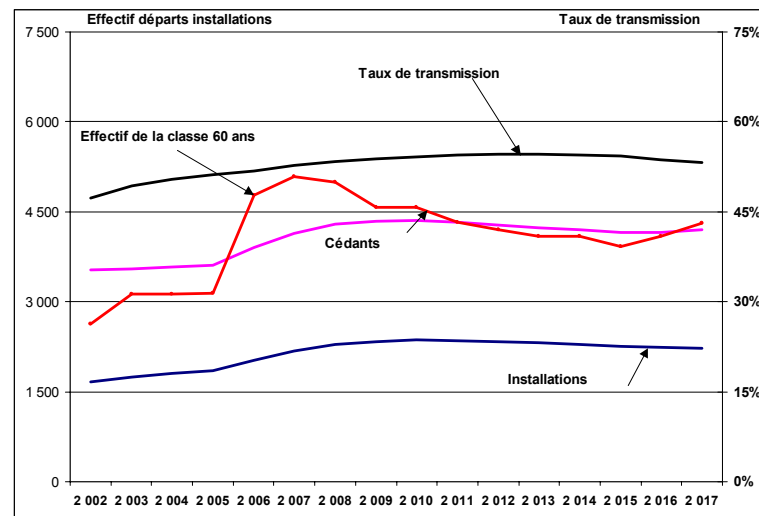
Scénario de base: L = 90 Ha



Foncier	
stock 2000	419 945
cédants 2000	3 716 660
Ag cédants	698 702
cédants A,	4 415 362
F-install	3 488 986
transmission f	79%

Démo.	
Eff 2000	133 552
départs	64 873
Install	40 561
Eff 2015	111 104
baisse eff,	22 448
Tx de baisse	17%

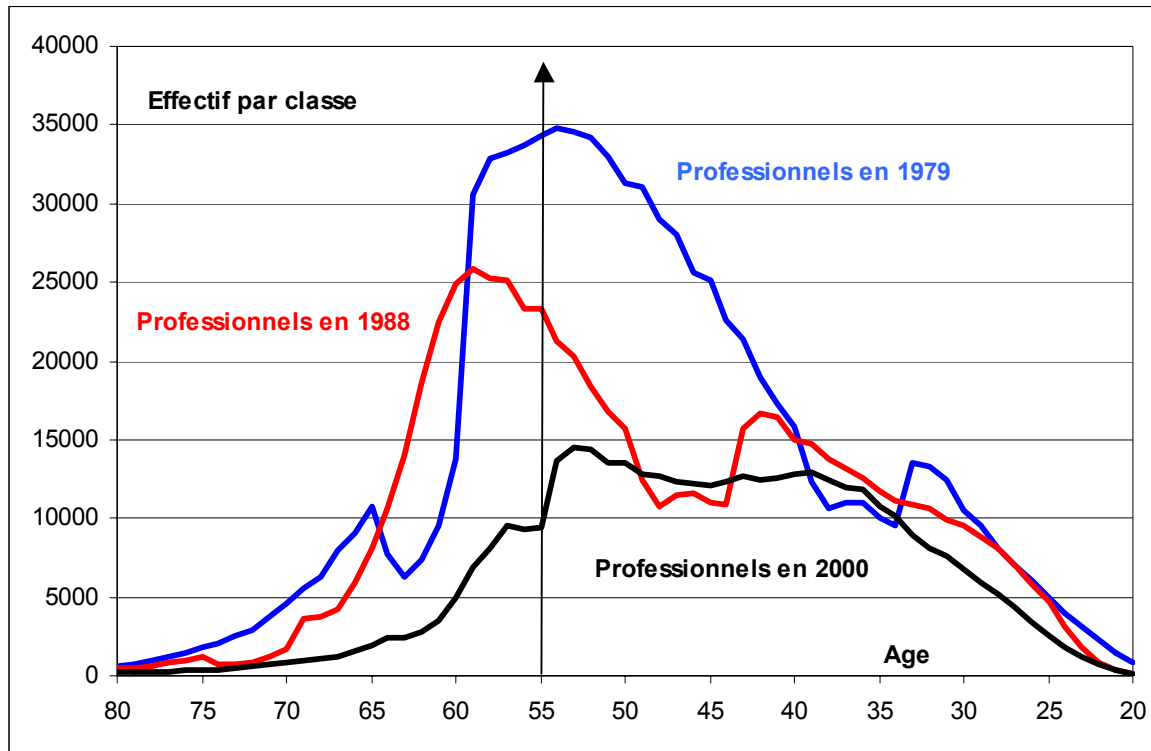
Scénario extrême: L₂₀₀₀ = 90 Ha L₂₀₁₅ = 150 Ha



Foncier	
stock 2000	419 945
cédants 2000	3 716 660
Ag cédants	698 702
cédants A,	4 415 362
F-install	3 065 009
transmission f	69%

Démo.	
Eff 2000	133 552
départs	64 873
Install	34 283
Eff 2015	104 826
baisse eff,	28 726
Tx de baisse	22%

Quelle est la réalité des départs précoces avant 55 ans ? Infirme-t-elle la logique de transmission des exploitations entre générations?



En 1979, 33% des professionnels avaient plus de 55 ans, 36% en 1988 et 18% en 2000. Les départs sont plus précoces parce que la retraite est passée de 65 à 60 ans entre 1985 et 1990 et que la préretraite 1997 a touché les classes creuses de la guerre de 40. Ce taux devrait, après 2006, remonter pour se stabiliser à 25%.

Evaluation du taux de départ par classes d'âge.

Les références statistiques sont le RA 2000 et l'ES 2003.

Le champ est celui des exploitations professionnelles.

Une classe d'âge est ici une cohorte, par exemple les plus de 60 ans sont nés en 1940 et avant.

Ce sont les mêmes années de naissance qui sont utilisées en 2000 et en 2003.

Cinq classes d'âges sont retenues :

Les plus de 60 ans classes 1940 et moins, (60 ans en 2000)

Les départs à la retraite : classes 1941, 1942 et 1943 (60 ans entre 2001 et 2003)

Les éligibles à la préretraite : classes 1944 à 1948 (plus de 55 ans entre 2001 et 2003)

Les 40-55 ans : classes 1960 à 1949 (plus de 40 ans en 2000)

Les moins de 40 ans : classes 1961 et plus.(moins de 40 ans en 2000)

Cette méthode permet d'évaluer des flux globaux par classes d'âge

	EFF 2000	EFF 2003	EFF2003-2000	Tx 2003/2000	Tx/an
60 ans et + en 2000	28 717	15 024	-13 693	-48%	-19,4%
flux retraite 2000-2003	24 516	10 044	-14 472	-59%	-25,7%
flux préretraite 2000-2003	61 127	56 140	-4 987	-8%	-2,8%
40 à 55 ans 2000 - 2003	150 916	146 380	-4 536	-3%	-1,0%
moins de 40 ans en 2000	128 683	139 569	10 886	8%	2,7%
TOTAL	394 044	367 176	-26 868	-7%	-2,3%

Pour évaluer le niveau des départs et des installations par classe d'âge un appariement des fichiers sur la base de 2003 permet de connaître la classe d'âge en 2000 du chef d'exploitation. Ainsi il est possible d'évaluer le niveau des transferts entre générations sur la base des classes choisies par référence institutionnelle (DJA, préretraite, retraite). La majorité des exploitations (345 000) reste dans la même classe d'âge, 21700 font l'objet d'une transmission donc d'un départ et d'une installation et 26 900 d'un agrandissement.

Cette première approche qui ne tient pas compte des transferts entre même classe d'âge (10 000) donne comme résultat un taux de départ des moins de 53 ans en 2000 de 22% (= 5% + 17 %)

	an naissance	RA2000	ES2003	différence entre 2000 et 2003	installations entre 2000 et 2003	transmissions entre 2000 et 2003	nombre d'agrandissem ent par solde	total des departs par classes	% de depart par classe	% des departs totaux
retraités	<1940	28 802	15 043	-13 759	288	5 283	-8 764	-14 047	49%	29%
classes 60 an	1941-1943	24 516	10 044	-14 472	445	7 520	-7 397	-14 917	61%	31%
préretraitable	1944-1948	61 127	56 140	-4 987	4 168	4 021	-5 134	-9 155	15%	19%
> 40 ans	1949-1960	150 916	146 380	-4 536	3 519	3 254	-4 801	-8 055	5%	17%
< 40 ans	1961<	128 683	139 569	10 886	13 280	1 622	-772	-2 394	2%	5%
		394 044	367 176	-26 868	21 700	21 700	-26 868	-48 568	12%	100%

Avec 22% de départs avant 53 ans et un taux d'agriculteurs de plus de 55 ans deux fois moindre qu'il y a 10 ans (18% contre 36%), l'impact des départs précoces est réel mais relatif et ne remet pas en cause fondamentalement la dynamique de reproduction générationnelle des agriculteurs.

Première conclusion:

- ❑ **Les forts départs à la retraite sont terminés, donc mécaniquement la baisse du nombre d'agriculteurs devrait se ralentir.**
- Le flux moyen de départ à la retraite ces 20 prochaines années sera de 12 000, pour un total actuel de 380 000 exploitations
- Sans aucune installation, le taux de diminution du nombre d'agriculteurs, en 2000 serait de – 3%, taux inférieur à celui connu durant les préretraites
- A ce rythme, le nombre d'exploitations serait de 200 000 en 2015,
 $200\ 000 = 380\ 000 - (12\ 000 * 15)$

Deuxième conclusion:

- ❑ Les différents scénarios montrent que pour maintenir un taux de transmission constant faible la taille à l'installation doit fortement augmenter.**
- ❑ Le modèle est assez robuste sur 15 ans et tend à démontrer que la baisse du nombre d'agriculteurs sera de l'ordre de 1,7% par an pour atteindre 300 000 agriculteurs en 2015 contre 393.276 en 2000.**

Troisième conclusion:

- En céréales & grandes cultures, il est assez peu probable que la tendance à l'installation reste sur la tendance historique des années 1990. La taille pour la reprise était de 70 ha durant la décennie 80, elle est passée à 110 ha en 90 , sera-t-elle de 200 ha en 2015 ?

Très vraisemblablement non, la viabilité des exploitations de 150 ha semble assurée, d'une part à cause du coût du capital (difficilement amortissable dans le cas dans le cas d'une reprise marchande), d'autre part parce que le revenu agricole n'est pas un déterminant micro-économique majeur en terme de stratégie d'entreprise, tant la logique patrimoniale peut s'avérer plus efficace en situation d'incertitude institutionnelle.

- En élevage, les très petites exploitations ont disparu, la viabilité des exploitations laitières peut imposer un fort agrandissement, ne serait que sur la base compétitive qu'imposent les progrès techniques actuels sur la traite, ainsi le scénario de reprise à 150 hectares est envisageable pour garantir l'accès au marché, par les quotas, mais avec un usage foncier de grande culture.

Dans tous les cas il semble que la baisse du nombre d'exploitations sera de l'ordre de 1,7 % par an

Groupement en 7 OTEX	Nb 1979	Nb 1988	Nb 2000	Nb 2015	Croissance
Grandes cultures	279654	231068	146689	115980	-1,7%
Bovins	357403	240935	133552	102826	-1,7%
Ovin - caprins	54728	36486	22589	15000	-2,7%
Viticulture	72602	64410	49358	40000	-1,4%
Granivores	28303	19326	16064	10000	-3,1%
Arboriculture	21909	18537	12296	9000	-2,1%
Horticulture	24096	23449	12728	10000	-1,6%
Total	838695	634211	393276	302806	-1,7%

Les simulations sont réalisées avec le modèle démographique et foncier pour les deux productions « grandes cultures » et « bovins » qui représentent en 2000, 71% des exploitations et 86% de la SAU, pour les autres qui ne consomment que très peu d'aides directes, et qui sont plus soumises aux contraintes du marché les projections seront fondées sur une approche purement démographique.

Quatrième conclusion:

- **Avec un taux de diminution relativement faible, d'autres facteurs non démographiques, peuvent avoir un impact plus important sur l'effectif d'agriculteurs.**
 - L'assolement en commun en Productions Végétales, le regroupement en Productions Animales pour la mise aux normes en sont des exemples.
 - Dans ces conditions le nombre d'exploitations familiales, sauf faillites (encore peu probables), ne serait que peu touché, mais par contre le nombre de réelles unités de production pourrait fortement chuter par regroupement, mais là sans aucune logique démographique.
 - Par ailleurs, l'agriculture à temps partiel peut se développer et conduire à une inversion démographique, c'est à dire un accroissement du nombre d'agriculteurs dans certaines productions.
 - En terme de politique des structures, les questions d'avenir concernent les conditions juridiques et fiscales de transmission et de regroupement des exploitations, mais aussi l'agrandissement des exploitations des plus de 45 ans pour rendre leurs exploitations viables donc transmissibles dans la décennie qui suit.

Cinquième conclusion:

- ❑ La politique des structures, ne doit plus concerner directement l'aide au jeunes agriculteurs, mais anticiper sur la viabilité des exploitations des futurs cédants, c'est à dire ceux qui ont plus de quarante cinq ans aujourd'hui.
- ❑ Le coût de reprise des exploitations est devenu hors d'atteinte avec une DJA, une procédure de « location gérance » soit une solution adaptée à la valeurs des exploitations, en garantissant une rente au cédants avec un aménagement fiscal en matière de droit de mutation
- ❑ Les aides à l'investissement et à l'installation pouvant ainsi être réservé à des projets d'exploitation alternatifs à la structure de l'exploitation au moment de la transmission.